



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 376- 14 janvier 2020

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

**Blog :** <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

**Facebook :** [www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015](http://www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015)

---

### SOMMAIRE

- 1 - Argentine : Acquittement pour Higuí ! - Contre la lesbophobie - Page 2
- 2 - Iran : grève totale de la faim pour deux chercheuses emprisonnées - Eva-Luna Tholance - AFP
- 3 - Iran : Kimia Alizadeh, seule femme iranienne à remporter une médaille aux Jeux olympiques, quitte son pays - Justin Rise - The Hill - Page 4
- 4 - Une loi criminalisant le viol et la pédophilie votée au Sénégal - bbc.com - Page 4
- 5 - Le Yémen, l'un des pires endroits au monde pour une femme - Tala Harb, Research, Campaigns and Communications Assistant at Amnesty International - Page 4
- 6 - «2020 sera l'année où la révolution des femmes deviendra permanente» - interview de Foza Yusif - kurdistan-au-feminin.fr - Page 7
- 7 - 148 Féminicides en 2019 ! Combien en 2020 ! - Les Effronté-es - Page 8
- 8 - Communiqué : Attribution d'un prix littéraire à «*La Maison*» d'Emma Becker, roman idéalisant le monde prostitutionnel - Réseau Féministe « Ruptures » - Page 9
- 9 - Autonomie financière: l'enjeu féministe de la retraite - Collectif Nos retraites - mediapart.fr
- 10 - Communiqué - Retraite par points : régression sociale pour toutes et tous, les femmes en 1ère ligne ! - Collectif National pour les Droits des Femmes - Page 12
- 11 - Emma Becker ou le triomphe de la bécasse : - Christine Dalloway - revolutionfeministe.wordpress.com - Page 13
- 12 - Tribune : Pédocriminalité - Ceux qui se moquent de nos luttes aujourd'hui seront la risée de demain - mediapart - Page 16
- 13 - Tribune : « Non, l'époque de Gabriel Matzneff n'était pas complaisante ! » - Sylvie Brunel - lemonde.fr - Page 17
- 14 - "Le Consentement" : décryptage de l'emprise d'un pédophile - sur francetvinfo.fr - Page 18
- 15 - Tribune - Christine Angot à Gabriel Matzneff : « Vous preniez vos désirs pour des réalités » - lemonde - Page 19
- 16 - Tribune : Matzneff : « Pourquoi un pédophile sans talent a-t-il été publié et encensé ? » - Elisabeth Roudinesco - Page 21
- 17 - Les colères de l'auteure des « Monologues du Vagin » ! - Interview de Barbara Krief - Page 24
- 18 - Interview : Violences conjugales : le procureur à l'origine de la prise en charge des hommes violents - [www.dalloz-actualite.fr](http://www.dalloz-actualite.fr) - Page 27
- 19 - Causerie #47, « Après #Metoo, le cinéma peut-il être féministe ? » - 22 janvier 2020 - Centre Hubertine Auclert - Page 23
- 20 - « Quelle histoire des femmes et du genre depuis 20 ans ? » - Association Mnémosyne - 1<sup>er</sup> février - Page 23

## MOBILISATIONS

### 1 - Argentine : Acquittement pour Higui ! - Contre la lesbhaine

Après des années de harcèlement et d'agressions car elle est lesbienne, Higui est attaquée à nouveau par ces mêmes agresseurs qui essaient de la violer pour la "corriger", elle se défend. L'un des agresseurs meurt. Elle est poursuivie pour meurtre sans que la légitime défense soit prise en compte. Son procès aura lieu les 17, 18, 19 et 20 février 2020 à San Martín, Argentine.

*Acquittement pour Higui !* : Higui est une camarade lesbienne qui a été emprisonnée pour s'être défendue contre un viol correctif. Le 16 octobre 2016, elle a été attaquée brutalement par les mêmes personnes de son quartier qui l'avait harcelées toute sa vie pour être lesbienne. Ils la violentaient, menaçaient sa famille, et sont allés jusqu'à mettre le feu à sa maison.

Ce jour là, ils l'ont attaqué en groupe, l'ont battue à coups de poings et de pieds, ils l'ont harcelée sexuellement et ont essayé de la violer, et quand elle, dans un acte de légitime défense, a réussi à arrêter l'homme qui essayait de la violer, le tuant en état de légitime défense, les autres l'ont battu encore plus fort, jusqu'à ce qu'elle perde conscience. C'est dans cet état qu'elle a été transférée au commissariat où elle a été attaquée physiquement et verbalement par la police et a été obligé de faire une déclaration sans avocat.e. Ils ont aussi caché des preuves pour l'accabler.

*Ce n'était pas un meurtre, c'était de l'autodéfense* : A ce jour, Higui est libre grâce à l'organisation et la mobilisation de tous les secteurs politiques et sociales : du mouvement féministe, du collectif LGBTQI+, des organisations de droit de l'Homme, des organisations sociales, des groupes indépendants, des activistes sans étiquettes et des parties politiques.

Pourtant la lutte n'est pas finie. Higui est toujours en procès et sa liberté est en jeu. Les dates du procès ont été fixées pour le 17, 18, 19 et le 20 février 2020, au tribunal numéro 7 de San Martín. La justice misogyne, lesbhaineuse et classiste cherche à la juger pour homicide simple, sans prendre en compte la légitime défense pour sa vie et son intégrité physique.

Le cas de Higui n'est pas un cas isolé, mais un reflet cruel de la réalité que nous vivons. Nous, beaucoup de femmes cis, personnes trans, lesbiennes, gays et pauvres sommes violenté.e.s et criminalisé.e.s quotidiennement dans la tentative de nous dresser et nous corriger, et même, si besoin, de nous faire disparaître. C'est pour cela que le procès de Higui est important aussi comme jurisprudence pour un cas de légitime défense, contre un crime de haine envers les lesbiennes-travesti-trans-homos.

Nous appelons toute.s personnes à se joindre à la campagne et à se mobiliser de différentes manières et spécialement d'être présent.e.s les jours du procès, devant le tribunal où nous allons faire un festival pour qu'ils nous entendent et qu'ils sachent que nous sommes là et que nous exigeons son absolution.

*La Campagne pour l'acquittement d'Higui* : La campagne a commencé il y a deux ans et fonctionne de manière horizontale par un réseau qui a pour but la visibilité du procès et aussi l'accompagnement de Higui comme personne survivante. Notre objectif principal est l'absolution/l'acquittement de Higui. Pour cela, le plus important est le soutien et la pression sociale, c'est ce qui a déjà permis sa libération en première instance. Il est très important que les juges sachent que nous les regardons, que nous savons qu'il s'agissait d'une attaque de lesbhaine et nous exigeons que le cas soit reconnu comme un cas de légitime défense. La légitime défense n'est pas envisagée pour des raisons multiples desquelles souffre Higui : la lesbhaine, la misogynie, et le classisme de la justice. Parce qu'il existe par exemple des cas de lynchage et vol par des hommes cis hétérosexuels de la classe moyenne qui n'ont pas les mêmes réponses de par de la justice. Pour ça nous nous posons la question suivante : qui a droit à la légitime défense ?

*Instagram* : @absolucion\_higui

*Facebook* : Campaña por la Absolución de Higui

## 2 - Iran : grève totale de la faim pour deux chercheuses emprisonnées - Eva-Luna Tholance - AFP

Emprisonnées en Iran depuis plusieurs mois, les universitaires Kylie Moore-Gilbert et Fariba Adelkhah, retenues en Iran pour «espionnage», ont entamé une grève totale de la fin le 24 décembre. Dans la lettre ouverte qu'elles ont fait passer hors de la prison d'Evin, dans le nord de Téhéran, elles demandent non seulement leur libération immédiate, mais également «justice pour les innombrables hommes et femmes qui endurent le même traitement que le nôtre, voire pire, et qui ont été emprisonnés en Iran alors qu'ils n'ont commis aucun crime».

Cette mesure inquiète grandement leurs collègues et leurs proches, alors que les deux femmes, l'une australienne et l'autre franco-iranienne, sont incarcérées respectivement depuis quinze et sept mois, sans avancée notable de la part de leurs diplomaties respectives. «Nous sommes dans une situation d'urgence», affirme Marielle Debos, porte-parole du comité de soutien pour Fariba Adelkhah et Roland Marchal, un collègue qui a été emprisonné en même temps que l'anthropologue et spécialiste de l'islam chiite pour «collusion contre la sécurité nationale.» «Cet acte radical est très courageux, mais nous savons qu'un compte à rebours a démarré lorsque les chercheuses ont commencé leur grève de la faim et de la soif, et qu'il y a un réel risque pour leur santé. Nous espérons que des mesures seront prises très vite pour permettre leur libération.»

*Tortures psychologiques* : Depuis la prison, Fariba Adelkhah a très peu de contacts avec l'extérieur. «Nous avons appris sa grève de la faim par des sites iraniens qui ont publié sa lettre ouverte, qu'elle et Kylie ont fait sortir de la prison clandestinement, continue Marielle Debos. Même si elle est binationale, puisqu'elle est née en Iran et possède un passeport iranien, le pays ne la considère pas comme française et ne l'autorise pas à rencontrer un membre du consulat comme elle le fait pour son collègue Roland Marchal.»

Elle n'a donc de contact qu'avec son avocat, qu'elle voit régulièrement mais qui ne peut s'assurer de sa santé au quotidien. «Dans leur lettre, les deux femmes confirment ce que l'on s'imaginait déjà : qu'elles sont sujettes à des tortures psychologiques et émotionnelles comme l'isolement, ainsi qu'à des violations de leurs droits humains», poursuit Marielle Debos.

La non-reconnaissance de la binationalité de la part des autorités iraniennes complique les négociations diplomatiques avec la France : début décembre, Emmanuel Macron a tweeté son soutien aux deux chercheurs français, considérant leur emprisonnement «intolérable» et demandant leur libération «sans délai». En retour, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères iranien, Abbas Moussavi, a accusé Paris «d'interférence inacceptable» dans ses affaires domestiques, insistant que «les Français ne doivent pas oublier que l'Iran est souverain et indépendant».

*Monnaie d'échange* : Dans leur lettre, Fariba Adelkhah et Kylie Moore-Gilbert attirent en particulier l'attention sur les chercheurs et chercheuses emprisonnés en Iran et au Moyen-Orient «pour des motifs fallacieux, et pour avoir simplement fait leur travail en tant que scientifiques». Le pays n'est donc pas étranger à ces pratiques.

«A notre connaissance, il y a quinze chercheurs étrangers actuellement emprisonnés en Iran, déclare Béatrice Hibou, membre du comité de soutien de Fariba Adelkhah et de Roland Marchal. Mais il y a probablement d'autres cas, puisque nous découvrons régulièrement la présence d'autres scientifiques dont on ne connaissait pas l'existence dans les prisons. Et c'est sans compter les chercheurs, écrivains et intellectuels iraniens.»

De son côté, Edouard Brézin, membre de l'Académie des sciences, au sein de laquelle il siège à un collectif sur les chercheurs emprisonnés, affirme entendre parler d'une centaine de cas similaires par an dans le monde. «Nous ne pouvons que faire des hypothèses sur l'usage que fait l'Iran des scientifiques emprisonnés, mais nous imaginons qu'ils peuvent fonctionner comme une monnaie d'échange dans des négociations diplomatiques», dont on ne connaît pas vraiment la teneur.

Au quatrième jour de grève de la faim et de la soif, le temps presse.

## INTERNATIONAL

### **3 - Iran : Kimia Alizadeh, seule femme iranienne à remporter une médaille aux Jeux olympiques, quitte son pays - Justin Rise - The hill**

Kimia Alizadeh, la seule femme iranienne à avoir remporté une médaille aux Jeux olympiques, a annoncé samedi qu'elle avait quitté le pays, affirmant qu'elle ne voulait plus "s'asseoir à la table de l'hypocrisie, du mensonge, de l'injustice et de la flatterie".

Alizadeh a fait ces commentaires dans un vaste article Instagram dans lequel elle a dénoncé le leadership de Téhéran et son impact sur sa vie. Elle a dit qu'elle n'a pas été invitée en Europe, mais qu'elle doit «accepter la douleur et les difficultés du mal du pays» en raison de la «corruption et des mensonges» de l'Iran.

Alizadeh a remporté une médaille de bronze dans la catégorie de poids 57 kg de taekwondo lors des Jeux olympiques d'été de 2016 à Rio de Janeiro. Elle a également remporté une médaille d'argent aux Championnats du monde de taekwondo l'année suivante

Je fais partie des millions de femmes opprimées en Iran qui jouent avec moi depuis des années », a-t-elle déclaré, selon une traduction anglaise. «Ils m'ont emmené où ils voulaient. Tout ce qu'ils ont dit, je l'ai porté. J'ai répété chaque phrase qu'ils avaient ordonnée. Chaque fois qu'ils jugeaient bon, ils m'exploitaient. Ils ont mis mes médailles sur le voile obligatoire et l'ont attribué à leur gestion et à leur tact. "

Elle a également accusé le régime d'exploiter ses prouesses athlétiques tout en condamnant sa participation au taekwondo.

### **4 - Une loi criminalisant le viol et la pédophilie votée au Sénégal - bbc.com**

L'Assemblée nationale Sénégalaise a voté lundi à l'unanimité et par acclamation le projet de loi criminalisant les actes de viol et de pédophilie. La criminalisation du viol était une demande des associations de défense des droits des femmes à la suite d'une série d'agressions sexuelles enregistrées ces derniers mois.

Jusqu'ici, le viol était considéré au Sénégal comme un simple délit, passible de cinq à dix ans de prison. Désormais, avec la loi votée à l'Assemblée nationale, les auteurs de ces crimes peuvent écoper de peine allant jusqu'à la perpétuité.

Selon une étude, sur les 6289 cas de violences faites aux femmes enregistrés en 2018, 1321 concernent des cas de viol.

Les statistiques de la cellule de traitement des affaires criminelles du ministère de la Justice indiquent qu'entre 2017 et 2018, 706 femmes et filles ont été victimes de viol conduisant à la mort. Les chiffres révèlent que pour cette année 2019, 14 femmes ont été tuées suite à un viol, dont 3 mineures en état de grossesse.

Pour Dior Fall Sow, juriste et présidente d'honneur de l'association des femmes juristes du Sénégal, avec ce vote des peines dissuasives seront prononcées.

### **5 - Le Yémen, l'un des pires endroits au monde pour une femme - Tala Harb, Research, Campaigns and Communications Assistant at Amnesty International**

« Dieu m'est témoin, je suis brisée de l'intérieur. Ce n'est pas normal, je ne me sens pas comme un être humain. Je ne peux pas respirer normalement, comme les autres êtres humains. Nous sommes confrontées à l'obligation de porter le niqab, au mariage des enfants, à la honte liée au divorce, à la violence domestique et aux crimes d'honneur. Je ne sais pas... comme si nous étions des extra-terrestres. Ils [les membres masculins de la famille] doivent nous opprimer et nous devons l'accepter, comme des marionnettes dont ils tirent les ficelles. » Voilà ce qu'une femme yéménite

m'a dit au téléphone d'une voix tremblante qui laissait transparaître la tristesse, la peine et la crainte que les femmes éprouvent quotidiennement au Yémen. Ces trois derniers mois, je me suis entretenue, en tant que membre de l'équipe Yémen d'Amnesty International, avec des femmes de Marib, Taïz et Sanaa au sujet des types de violence que les femmes subissent alors qu'elles voient leurs responsabilités s'accroître et assistent à l'évolution des rôles de genre.

Les rôles et les responsabilités de plus en plus importants qui sont assignés aux femmes sont à double tranchant. D'un côté, le glissement des rôles de genre peut permettre aux femmes qui en ont les capacités d'améliorer leur condition mais, de l'autre, cette transition favorise les violences faites aux femmes. La littérature sur ce thème montre que, dans les sociétés dotées de normes de genre rigides, les hommes se sentent émasculés et menacés lorsqu'ils constatent un glissement des rôles de genre, ce qui peut entraîner une augmentation de la violence à l'égard de leur partenaire.

Au Yémen, qui arrive dernier du classement reposant sur l'indice mondial de l'écart entre les genres établi par le Forum économique mondial depuis 13 ans, les femmes subissent des inégalités liées au genre qui sont profondément ancrées dans une société patriarcale où les rôles de genre sont rigides. Le conflit au Yémen a des conséquences terribles pour l'ensemble des civils mais les femmes et les filles sont particulièrement touchées. Des stéréotypes de genre négatifs et des attitudes patriarcales, une justice discriminatoire et des inégalités économiques ne font qu'aggraver l'exposition des femmes à la violence. Les combats ont provoqué une profonde crise économique, endommagé les infrastructures et causé l'effondrement des services. Par ailleurs, la mobilité des femmes est limitée du fait de normes culturelles liées au genre. En outre, comme elles sont chargées de pourvoir à l'alimentation et de s'occuper du foyer, elles doivent faire face à un accès insuffisant (voire inexistant) à de la nourriture, de l'eau, des installations sanitaires et des services de santé, qui ne cesse de se dégrader à mesure que le conflit se poursuit.

Outre les difficultés économiques et sociales, les femmes avec lesquelles j'ai parlé m'ont fait part de problèmes de sécurité extrêmement divers, certains s'apparentant à de graves atteintes : agressions à des postes de contrôle si elles n'étaient pas accompagnées d'un parent masculin et agressions lors de manifestations, y compris harcèlement, détention arbitraire, torture et autres formes de mauvais traitements par les forces de sécurité, et augmentation de la violence domestique.

Une autre femme m'a livré le récit suivant : « J'étais avec trois enfants et nous avons été bloqués à un poste de contrôle par les Houthis. Ils nous ont détenus sans nourriture ni eau alors qu'il faisait très chaud. Nous les avons suppliés de nous laisser passer mais ils ont refusé. Ils nous ont insultés et menacés de viol. Pris de panique, nous avons commencé à pleurer... Quand ils en ont eu fini avec nous, ils nous ont abandonnés dans la rue en pleine nuit dans une zone isolée... Nous avons peur, et les enfants étaient terrifiés. »

Selon les rôles de genre qui ont cours au Yémen, les hommes sont considérés comme les « protecteurs » des femmes et des familles. En l'absence de parent masculin, les femmes sont davantage susceptibles de subir des violences physiques ou sexuelles. Dans ce contexte, une femme sans chaperon court un risque accru de violence aux postes de contrôle. L'une des brimades infligées par les autorités houthis de facto aux postes de contrôle consiste à raser la tête des femmes, en particulier des jeunes mariées qui se rendent dans un autre gouvernorat pour retrouver leur époux. Dans cette société, les femmes doivent non seulement s'occuper de leur mari mais aussi l'attirer physiquement. Bien souvent, des femmes se retrouvent ainsi divorcées, couvertes de honte et en détresse psychologique. En général, les victimes de violences comme le rasage des cheveux rechignent à signaler ces atteintes, craignant la réaction de leur entourage et des forces de sécurité.

L'une des questions sur lesquelles les femmes se sont clairement mobilisées et refusent de rester silencieuses est celle de la détention et/ou la disparition forcée de membres masculins de leur

famille. Les mères, épouses et sœurs d'hommes détenus sont des victimes à la fois directes et indirectes de la détention et/ou de la disparition forcée de ceux-ci. Premièrement, séparées de leur mari, père ou frère, elles souffrent psychologiquement, d'autant plus qu'elles ignorent quand ou même s'il reviendra. Deuxièmement, elles sont contraintes de devenir le principal soutien du foyer, la cheffe de famille et de se mobiliser pour faire valoir les droits de leur parent détenu. Chacun des rôles qu'elles endossent accroît leur risque de subir des violences physiques ou sexuelles au sein du ménage ou à l'extérieur, du fait de voisins abusant de leur vulnérabilité ou des forces de sécurité réprimant leur militantisme et ne prenant pas en considération les signalements de violence.

En dépit des difficultés, ces femmes courageuses poursuivent leur lutte en faveur de la libération de leurs parents masculins ou du droit de savoir ce qu'il est advenu d'eux. Une militante yéménite a expliqué que, pendant des manifestations où elles réclamaient la libération de leurs proches détenus, des femmes avaient été soumises à un traitement dégradant par des membres des forces de sécurité devant le bureau de l'envoyé du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU). Voici ce qu'elle m'a raconté : « Nous avons été harcelées, frappées avec des fusils, nos foulards ont été arrachés, nous avons été traînées dans la rue par des agents des forces de sécurité, certains étaient en civil et d'autres en uniforme militaire. Une femme a été blessée à la tête et perdait son sang en pleine rue. »

Bien qu'elles soient particulièrement touchées et souffrent du conflit de bien d'autres manières que les hommes et en dépit de leur rôle actif dans les campagnes et le plaidoyer, y compris en faveur des droits de leurs parents masculins détenus, les femmes yéménites demeurent sous-représentées dans les pourparlers de paix. Les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment celle portant le numéro 1325 et les suivantes, rappellent l'importance de la participation des femmes aux pourparlers de paix et aux négociations en faveur de la paix, tandis que d'autres, comme la résolution 2216, exhortent à mettre fin à la violence au Yémen tout en excluant explicitement tout appel à l'inclusion des femmes et limitent de ce fait leur participation aux dialogues.

Une initiative soutenue par l'ONU a abouti à la création du Pacte des femmes yéménites pour la paix et la sécurité, qui comprend un comité consultatif de 60 femmes. Le Pacte vise à renforcer les capacités de direction des femmes et à accroître leur participation et leur inclusion dans les négociations. Il joue également le rôle d'organe consultatif auprès de l'envoyé du Secrétaire général de l'ONU. Cette initiative, certes importante et positive, doit être une plateforme qui permette aux personnes les plus touchées par le conflit de faire entendre leur voix, en garantissant l'inclusion des femmes yéménites dans les pourparlers de paix.

Un défi demeure cependant : celui de la concrétiser sur le terrain. En effet, les droits et les besoins des femmes et des filles sont encore dans l'ombre. Or le Yémen ne pourra retrouver la paix sans un programme transformatif visant l'égalité des genres. Au Yémen, les femmes sont menacées ou violemment réprimées si elles s'expriment ouvertement, se mobilisent ou revendiquent leurs droits. Si les Nations unies entendent véritablement promouvoir l'égalité des genres et mettre fin à la crise dans ce pays, elles doivent veiller à ce qu'il existe un espace plus ouvert propre à favoriser la participation des femmes et renforcer l'intégration de celles-ci dans les pourparlers de paix, afin que ces initiatives aient un impact significatif et réel.

Il est crucial que toute mesure prise par l'ONU s'inscrive dans un cadre plus large dont l'objectif serait d'éliminer la discrimination liée au genre au moyen d'une réforme législative nationale qui permettrait de s'attaquer aux violations des droits humains des femmes, qui ont cours de longue date. Le gouvernement yéménite doit prendre des mesures efficaces pour accroître la participation politique des femmes, mettre fin aux lois et pratiques systémiques et discriminatoires, protéger le droit des femmes à être les égales des hommes et à n'être soumises à aucune forme de



discrimination, et s'employer à résoudre le problème sous-jacent des mœurs et valeurs socioculturelles qui sont discriminatoires envers les femmes. Il faut également qu'il assure et renforce la protection des femmes contre la violence et la discrimination, au sein et à l'extérieur du foyer.

**6 - «2020 sera l'année où la révolution des femmes deviendra permanente»** - interview de Foza Yusif - kurdistan-au-feminin.fr

Foza Yûsif est membre du comité exécutif du Mouvement de la société démocratique (TEV-DEM)  
Comment évaluez-vous le travail militaire, politique et social réalisé par les femmes en 2019 ? : Au cours des 8 dernières années de la crise syrienne, les femmes du nord et de l'est de la Syrie ont connu une révolution constante et ont lutté. Chaque année, les femmes ont pris de nouvelles mesures pour élargir la lutte des femmes. À mon avis, l'un des plus grands gains de 2019 a été la création du «*Conseil des femmes de la Syrie du nord et de l'est*». Je pense que c'était une étape historique. Parce que le conseil se bat pour que les femmes adoptent une attitude commune avec leurs activités dans l'évolution et le développement de la société. Bien sûr, avec la présence de nombreuses organisations de femmes, ce conseil aura la fonction de parlement des femmes. Parce que de cette façon, les problèmes rencontrés par les femmes ici sont traités et évalués d'un point de vue différent et ils continueront d'être évalués. Bien sûr, en plus de cela, cela fait des femmes une force active dans les activités sociales, politiques et culturelles.

La participation au conseil des femmes de différentes ethnies de la région s'est considérablement améliorée. Ceci est très important en termes de travail collectif et de capacité à bénéficier d'expériences différentes.

*Les YPJ ont vengé les femmes victimes des atrocités de Daech* : Une autre réalisation historique des femmes est la guerre menée par les Unités de défense des femmes YPJ contre l'Etat islamique. La participation des femmes à la lutte contre l'Etat islamique est une réalisation très importante pour les femmes. Les YPJ ont vengé de toutes les femmes qui ont été violées, vendues et soumises à la violence par les gangs de l'Etat islamique. La lutte et le succès des femmes est une lutte et un succès contre le système terroriste à l'esprit patriarcal millénaire. À cet égard, il est extrêmement important et précieux.

*Une attaque montrant qu'Erdogan est l'ennemi des femmes* : Il est également important et sacré que les femmes des rangs des Forces démocratiques syriennes (FDS) participent à la résistance d'honneur contre l'invasion de l'État turc et de ses gangs. La résistance des Ronahi, des Zin et des dizaines de leurs camarades a affecté le monde. Le martyr d'Havrin Khalaf [coprésidente kurde du parti l'Avenir de la Syrie tuée par des mercenaires de la Turquie le 12 octobre, près de l'autoroute M4], et de la mère Aqîde a eu un grand impact sur la conscience humaine en montrant au monde qu'Erdogan est l'ennemi des femmes, qu'il est DAECH lui-même et qu'il est hostile à toutes sortes de mouvements de libération démocratique.

Les femmes du nord et de l'est de la Syrie ont mené de nombreuses actions. Comment évaluez-vous ces actions ?

Dans le sens de la mentalité de tous les segments de la société ; la famille, les femmes, les hommes est très importante pour assurer le progrès. Plus les femmes et les hommes ont une compréhension démocratique, consciente et individuelle de la société, plus la société devient saine et solide.

*Les relations familiales femmes/hommes doivent être restructurées* : La famille est importante pour la formation humaine. Les gens sont d'abord éduqués dans la famille. Cette école doit être développée en permanence, car les parents sont les premiers enseignants de l'individu. Un enseignant qui ne réussit pas ne peut pas élever une génération qui réussit. Par conséquent, les actions menées par les organisations de femmes sont importantes et nécessaires. Nous devons tous savoir comment vivre, comment échanger et comment créer une vie familiale développée. Nous

devons également restructurer nos relations avec la famille. Parce qu'un déclin de la mentalité familiale entraîne une crise mentale et a d'autres conséquences. Par conséquent, de nouvelles mesures sont nécessaires dans les relations hommes-femmes. Nous devons lutter contre le phénomène de la violence à l'égard des femmes dans la famille.

Il faut aussi savoir très bien que la lutte pour la libération des femmes est aussi une lutte des hommes. Parce qu'un homme qui a du respect pour lui-même et donne de la valeur à sa vie veut vivre avec une femme libre qui a le libre arbitre et la compréhension. Vivre avec un serviteur ne signifie pas amitié. C'est une relation uniquement dans le cadre du propriétaire d'esclaves, ce qui signifie le déclin de la société.

*Les mères héroïnes ont des enfants héros :* À cela s'ajoute une participation remarquable aux actions et activités organisées contre l'État turc occupant. En lien avec cela, les mères de martyrs sont devenues un symbole d'honneur avec leur attitude courageuse et altruiste contre les envahisseurs. Leur réaction au martyre de leurs enfants avec les tililis (cri de victoire traditionnel des femmes) a été une grande source de pouvoir pour ceux qui ont résisté. Cela a montré que les mères héroïques créaient des héros

Depuis le début de la révolution du Rojava-Syrie du Nord et Est, l'État turc et ses gangs ciblent en particulier les femmes. Le meurtre d'Hevrîn Xelef le montre de la manière la plus claire. Pourquoi pensez-vous que les femmes sont ciblées de cette façon ?

Oui. Erdogan et ses gangs ont peur des femmes libres, courageuses et conscientes. Parce que leur système réactionnaire est basé sur des femmes sans volonté et esclaves et des hommes despotes. Ils n'ont pas seulement peur de notre pouvoir en tant que femmes, ils ont aussi peur de nos cadavres et ils essaient de se venger d'eux. Aussi les cadavres de martyres Barîn Kobanê et Hevrîn Xelefin avaient été soumis à la violence des gangs.

*Les femmes ébranlent l'empire de l'obscurité :* Ils ont la rancune contre les femmes. Parce que les femmes révolutionnaires secouent l'empire qu'ils ont créé par la violence, la persécution (...). Ils sont comme des chauves-souris, effrayés par la lumière, vivant dans l'obscurité et mourant dans l'obscurité. Ils essaient de se venger de notre système démocratique rayonnant en attaquant les femmes. Parce qu'ils savent bien que les femmes sont le fondement du système social, et asservir les femmes signifie les retirer de la société. Par conséquent, ce n'est pas une coïncidence s'ils ciblent les femmes, c'est la politique et l'idéologie sur lesquelles l'AKP [parti au pouvoir en Turquie] est basé.

Le pouvoir des femmes affecte le monde entier et est devenu un flambeau autour duquel sont réunis tous ceux qui luttent pour la liberté. La mentalité d'Erdogan veut éteindre ce flambeau et briser l'espoir des femmes. Contre cela, la révolution des femmes persiste avec insistance et continue d'évoluer. Cibler les femmes ne rompt pas notre volonté, au contraire, cela montre que nous sommes sur la bonne voie et nous incitent à nous engager plus étroitement dans la lutte.

*Quel message souhaitez-vous transmettre aux femmes pour l'année 2020 ? :* En tant qu'administration des femmes, nous avons réalisé une révolution sociale. Aucun pouvoir ne peut briser notre espoir de vie libre et honorable. Le viol et les attaques immorales contre les cadavres de femmes ne peuvent pas nous faire reculer. Au contraire, cela nous donne la force de continuer notre chemin.

## COMMUNIQUÉS, TEXTES

### 7 - 148 Féminicides en 2019 ! Combien en 2020 ! - Les Effronté-es

A l'heure où nous écrivons ces lignes, 148 femmes sont mortes tuées par leur conjoint ou ex en 2019. Le décompte sanglant recommencera à partir de ce mercredi 1er janvier 2020. Le grenelle désormais terminé, va-t-on voir enterrée la question des violences faites aux femmes ? Bilan de ce



grand plan de communication : de simples effets d'annonce, des lois qui sont annoncées comme nouvelles alors qu'elles existent déjà mais ne sont pas appliquées faute de moyens et de formation des magistrats, et quasiment pas de réelles bonnes mesures, qui ne seront pas davantage appliquées si le budget alloué à la lutte contre les violences n'augmente pas de manière substantielle. L'augmentation prévue, de 5%, n'aura pas d'impact. Nous ne pouvons nous satisfaire de ce statu quo. Si l'État et le gouvernement ne font rien de plus, ils seront corresponsables par leur inaction. 121 femmes avaient été tuées en 2018, 148 femmes en 2019. Combien en 2020 ?

Les effronté-es demandent des moyens pour désengorger la justice : il n'est pas normal qu'une plainte mette trois mois pour atteindre les procureurs, il n'est pas normal qu'une instruction pour violences conjugales dure en moyenne 17 mois contre 15 jours lorsqu'elle est traitée par les tribunaux spéciaux espagnols, il n'est plus possible qu'une ordonnance de protection soit délivrée en 42 jours contre 72 heures en Espagne, que nous n'en délivrions que 1300 chaque année contre 23000 pour l'Espagne qui compte pourtant une population moindre, il est inadmissible que 80% des plaintes soient classées sans suite ! (Rapport de l'Inspection Générale de la Justice sur les féminicides de 2015 et 2016). Il est insupportable de savoir que 41% de ces femmes avaient porté plainte ou déposé une main courante (toujours le rapport de l'IGJ) et que la moitié d'entre elles sont mortes après avoir quitté leur compagnon, comme on exhorte sans cesse les femmes à le faire! Nous exigeons la formation initiale et continue de tous les personnels d'accueil de la santé, la justice, la police, les milieux scolaires.

Nous exigeons que soient prises en compte les demandes formulées depuis des mois et des mois par les organisations et collectifs féministes : consignes fermes de tous les préfets aux commissariats pour que chaque plainte soit prise systématiquement et que les sanctions prévues par la loi dans le cas contraire soient appliquées. Ouvertures d'au moins 2200 places d'hébergements pérennes supplémentaires spécifiquement dédiées aux femmes pour respecter la convention d'Istanbul qui en demande 6700 pour la France, qui s'y est engagée en la ratifiant ! Que les 560 places promises en 2019 n'appartiennent plus au monde imaginaire. Que des plans de détection systématiques des violences soient enfin mis en places dans tous les centres de santé, mais qu'on n'impose pas aux femmes de dévoiler leur situation comme le prévoit la mesure sur la violation du secret médical, ce qui est une infantilisation et une mise en danger des femmes qui doivent décider d'elles-mêmes, d'autant plus en sachant justement que la moitié sont tuées après être parties et avoir porté plainte, ce qui signifie que la justice actuellement est inefficace à organiser la sécurité des femmes qui sortent des violences !

Nous continuerons de dénoncer les mascarades du gouvernement et d'exiger un changement radical de politique avec le milliard qu'il convient d'y mettre au minimum pour une action efficace contre les violences faites aux femmes !

## **8 - Communiqué : Attribution d'un prix littéraire à «La Maison» d'Emma Becker, roman idéalisant le monde prostitutionnel - Réseau Féministe « Ruptures »**

Avec «La Maison», l'écrivaine de 31 ans, Emma Becker, vient de remporter le prix Roman des étudiants France Culture-Télérama. Un livre qui trouve sa source au cœur des Eros Centers berlinoises et dans lequel l'esthétisme semble l'emporter sur la réalité de la prostitution.

Le livre intitulé «La Maison», de la romancière Emma Becker, est présenté comme un roman, un récit littéraire, un compte-rendu de l'enquête sociologique et individuelle d'une jeune femme qui prétend ainsi témoigner d'une expérience personnelle. Elle y expose divers sentiments où la transgression demeure le principal moteur. C'est sur cette approche que l'ouvrage a suscité les faveurs du public dans un contexte contemporain post #MeToo.

Dans ce roman, la romancière adopte une posture de journaliste «en immersion» sur le terrain. Emma/Justine a en effet choisi de vivre l'existence d'une prostituée pendant deux ans, dans un

cadre reconnu par la loi allemande. Selon Télérama, « Il ne s'agissait pas pour elle de faire un reportage, ni de mettre en scène la prostitution, mais de construire une enquête littéraire, sans schéma préétabli. »

Sans renoncer à reconnaître la liberté des auteur.e.s d'aborder des sujets érotiques comme Pauline Réage l'a fait en son temps dans son roman « *Histoire d'O* » (1954), nous pouvons nous interroger sur la portée symbolique de la promotion de ce livre, à travers le « prix Roman des étudiants » sponsorisé par deux médias culturels de premier plan, à savoir France Culture et Télérama. Il nous paraît crucial de questionner où se situe la frontière entre la publicité faite par ces médias et leurs pairs à ce roman plaçant les fantasmes érotiques d'une jeune femme intellectuelle en recherche d'émotions sensationnelles et la promotion d'un système d'exploitation du corps des femmes.

C'est en réalité la part faite au beau, au féérique, au scintillant, au plaisir de briser l'interdit moral, à l'apparente liberté de choisir son rapport au sexe qui dérange ici. Cette vision idéalisée de la prostitution est scandaleuse lorsque l'on connaît la misère sociale et intellectuelle dans laquelle évolue la très grande majorité des personnes victimes du système prostitutionnel. C'est cet aspect esthétisant, teinté de romantisme, du roman d'Emma Becker que nous dénonçons aujourd'hui. Nous peinons à croire que cette description, présentée comme le fruit d'une enquête sociologique, incarne fidèlement la réalité des Eros Centers allemands.

Si Emma Becker prétend être entrée de son plein gré dans le monde prostitutionnel sans porter de jugement, cela est insuffisant. Il est essentiel de rappeler que ne pas se soumettre, c'est aussi la volonté de toutes celles qui sont harcelées, battues, enfermées, isolées et contraintes par toutes les formes de dominations mises en place par un système qui les rend esclaves de ceux qui en tirent profit de multiples façons.

C'est pourquoi, nous tenons à pointer du doigt le manque de discernement des critiques qui lui ont été faites, ceci particulièrement à la suite du prix qui lui a été attribué il y a quelques jours. Nous regrettons que personne ne profite de cet éclairage médiatique pour dénoncer ce qu'est la réalité du système prostitutionnel, un système où des femmes sont vendues, trafiquées, violées au quotidien et qui ne peut se réduire à un monde fantasmé de paillettes et de glamour.

Si nous respectons la liberté d'expression des romanciers et des romancières, il est important de continuer à dénoncer l'impact de ces imaginaires et de ces stéréotypes qui sont révélateurs de la domination de la société patriarcale.

## **9 - Autonomie financière: l'enjeu féministe de la retraite - Collectif Nos retraites - [mediapart.fr](http://mediapart.fr)**

La question de la retraite est un enjeu féministe crucial et souvent peu abordé. Elle met en effet en jeu non seulement la question des inégalités économiques de genre, mais aussi, plus fondamentalement, la question de l'autonomie financière des femmes. Le projet du gouvernement, en faisant de la retraite un strict reflet de la carrière, y compris dans ses périodes les plus précaires, en conditionnant les droits familiaux et en réduisant le niveau général des pensions, menace encore davantage une autonomie déjà insuffisante.

Le système des retraites actuel accroît les inégalités de genre déjà présentes dans la vie professionnelle, parce qu'il combine inégalités de salaire et inégalités de carrière. Le projet de réforme du gouvernement risque de ne faire qu'aggraver les choses. Les femmes sont déjà nombreuses à devoir compter sur le salaire, puis la pension de leur conjoint pour s'assurer un niveau de vie décent. Alors qu'elles ne gagnent déjà que 75 % du salaire des hommes en moyenne, leur pension de retraite ne représente qu'environ 60 % de celles des hommes. Les femmes sont aussi plus nombreuses à vivre sous le seuil de pauvreté. L'écart genré se creuse avec l'âge : après 75 ans, le taux de pauvreté des femmes est de 3,4 % contre 2,2 % des hommes. Le risque de dépendance financière s'accroît ainsi avec l'âge. Les chiffres sur les pensions de réversion sont également

éloquentes : ce sont les femmes qui en sont largement bénéficiaires (89 %) et elles représentent 96 % des bénéficiaires d'une pension de réversion ne percevant aucune pension propre.

La question de la retraite et des inégalités économiques dans le vieil âge est donc éminemment féministe. Le droit à vivre avec qui on le souhaite, le droit à choisir son mode de vie amoureux, le droit à la séparation, le droit à l'autonomie ne doivent pas être réservés aux femmes en âge de travailler ou percevant de hauts revenus. Depuis le début de l'année 2019 et à l'heure où nous écrivons, 140 femmes sont mortes sous les coups de leur (ex-)conjoint ou des suites de ceux-ci. Parmi les femmes tuées depuis le début de l'année dont l'âge est connu, 36 avaient 60 ans ou plus, c'est-à-dire étaient à la retraite ou proches de l'être. Cela représente plus d'une femme victime de féminicide sur quatre. Or, la question de l'autonomie financière est centrale dans la lutte contre les violences domestiques. Quitter une relation abusive lorsque l'on ne sait pas si l'on pourra subvenir seule à ses besoins (et à ceux de ses enfants) est difficile, voire impossible : le rôle central du coût matériel de la séparation en cas de violences domestiques a été mis en lumière par de nombreuses recherches.

Alors que le gouvernement veut imposer une nouvelle réforme du système de retraites, il reste très vague quant à l'impact de son projet sur les pensions des femmes. Si certains points demeurent dans l'ombre, d'autres sont déjà connus et sont alarmants :

*Une sortie des mécanismes de solidarité du cœur du système :* Aujourd'hui, les mécanismes de solidarité sont des droits garantis afin d'éviter de trop creuser les inégalités. Ce sont les femmes qui en bénéficient largement, puisqu'ils sont censés compenser en partie les périodes d'inactivité, de temps partiels, de congés parentaux etc., qui concernent encore en majorité les femmes. Dans le nouveau système, il est prévu que ces mécanismes de solidarité fassent désormais partie d'une enveloppe séparée, dont le montant serait laissé aux mains des parlementaires.

Dans son principe, cette proposition est une rupture majeure : notre système actuel de retraite ne dissocie pas les droits « contributifs » (c'est-à-dire dérivant directement de ses cotisations) des droits « de solidarité » (c'est-à-dire octroyés comme compensation). Cela veut dire que droits octroyés pour compenser les périodes d'inactivité ou de temps partiel, qui étaient jusqu'à maintenant comptabilisés comme des droits à la retraite pleins et entiers, seraient distingués explicitement de droits « normaux » et que leur montant dépendrait des choix des gouvernements successifs. Ainsi, la solidarité du système de retraites dépendrait directement du budget de l'État, et non plus de celui de la Sécurité sociale. Le risque est grand que cette enveloppe de solidarité serve de variable d'ajustement et puisse être réduite - ou insuffisamment revalorisée - sur simple décision politique.

*Une régression sur les pensions de réversion :* En ce qui concerne les pensions de réversion, la réforme prévue a aussi de quoi inquiéter. Si, dans son principe, la pension de réversion n'est pas entièrement satisfaisante, en ce qu'elle fait reposer le niveau de vie à la retraite des femmes sur la pension de leur conjoint défunt, ce dispositif permet aujourd'hui à de nombreuses femmes de s'assurer un niveau de vie décent dans la retraite. Or la réforme envisage une révision de ce dispositif à la baisse, sans y apporter les modernisations indispensables. Aujourd'hui, la pension de réversion peut être touchée dès 55 ans. La réforme du gouvernement prévoit qu'elle ne puisse plus l'être qu'à partir de 62 ans - et à condition que la bénéficiaire soit elle-même à la retraite. Dans un contexte où le gouvernement prévoit de reculer sans cesse l'âge pivot, cela signifie pour beaucoup de femmes un droit à toucher la pension de réversion toujours retardé.

De plus, la pension de réversion serait supprimée en cas de divorce. Une femme qui aurait été mariée à un homme pendant la majorité de sa vie active et qui aurait par exemple pris un temps partiel pour élever les enfants du couple, n'aurait pas le droit de toucher de pension de réversion au décès de son ex-mari. Elle devrait se contenter de sa propre pension (nécessairement affaiblie par la carrière à temps partiel), supplémenteé uniquement par d'éventuelles compensations touchées au

moment du divorce (dont on se demande par ailleurs comment elle pourrait prendre adéquatement en compte les moindres droits acquis par les femmes...). Enfin, alors que les modes de vie des couples existent de plus en plus en dehors du mariage, la réforme ne prévoit pas de pension de réversion en cas de PACS ou de concubinage.

*Les mécanismes de compensation liés aux enfants : l'illusion du libre choix et le renforcement de la dépendance financière :* La réforme prévoit de remplacer les mécanismes actuels de compensation liés aux enfants (qui prévoient une « majoration de durée d'assurance » (MDA) de huit trimestres par enfants au régime général et une majoration de la pension de 10 % si le couple a trois enfants ou plus) par une majoration de 5 % de la pension, au choix, de l'un·e des deux conjoint·e·s (ou à partager entre les deux). Or, dans un système où les hommes gagnent en moyenne plus que les femmes, il sera en général plus « rentable » d'appliquer les 5 % à la pension du père, alors que ce sont les mères qui subissent dans leur carrière (et donc leur pension !) le coût des enfants (interruptions de carrière, niveau de qualification, salaire, quotité d'activité, etc.), puisque c'est encore aujourd'hui à elles qu'incombe de manière massive le soin des enfants et leur éducation.

*Un relèvement des minimas de pension en trompe-l'œil, pénalisant pour les femmes :* Alors que le gouvernement se félicite de sa volonté de relever le minimum de pension, le projet de réforme prévoit non seulement de conditionner celui-ci à l'atteinte de l'âge pivot (qui reculera chaque année), mais aussi au fait d'avoir effectué une « carrière complète ». Or, puisque la réforme prévoit justement la suppression des majorations de durée d'assurance (voir ci-dessus) qui permettaient jusqu'ici aux femmes de « compléter » leurs trimestres, il est à craindre que les femmes seront pénalisées par cette condition de « carrière complète » et auront d'autant plus difficilement droit aux minimas de pension. Elles seraient donc renvoyées, encore davantage qu'aujourd'hui, à la dépendance économique vis-à-vis d'un conjoint, ou au minimum vieillesse - celui-ci étant d'un montant sensiblement plus faible, et par ailleurs en-deçà du seuil de pauvreté. Par ces différents éléments, c'est non seulement le niveau de vie des femmes âgées qui est menacé mais aussi, plus largement, leur liberté de vivre comme elles le souhaitent et leur protection face aux violences domestiques. En compartimentant les mécanismes de solidarité dans une enveloppe séparée, en renforçant la conditionnalité des mécanismes de solidarité liés aux enfants et des pensions de réversion et en décidant une baisse générale du niveau des pensions, non seulement la réforme du gouvernement passe à côté des vrais enjeux, mais elle risque d'aggraver une autonomie financière des femmes à la retraite déjà extrêmement fragile.

Il est selon nous urgent de faire de l'autonomie financière des femmes un enjeu central de nos luttes et d'opposer une réponse féministe face au projet de réforme des retraites. Alors que le gouvernement continue d'opposer un silence assourdissant au décompte des féminicides par conjoints ou ex réalisés par des associations féministes et aux demandes de mesures concrètes pour que les violences cessent, et au lendemain de ce qui a sûrement été la plus grande manifestation contre les violences faites aux femmes que la France a connu jusqu'à aujourd'hui, cette dimension de la réforme doit plus que jamais être au cœur de nos préoccupations.

*Ce billet de blog a été rédigé par les militantes du Collectif Nos retraites.*

## **10 - Communiqué - Retraite par points : régression sociale pour toutes et tous, les femmes en 1ère ligne ! - Collectif National pour les Droits des Femmes**

Édouard Philippe a enfin annoncé le contenu du projet de réforme des retraites. Il confirme une refonte totale du régime actuellement en vigueur qui aura comme conséquence de nous faire travailler plus longtemps pour gagner encore moins à la retraite. Loin d'entendre la colère sociale qui s'est exprimée sur cette question depuis plusieurs semaines, il confirme qu'il s'agit d'une réforme libérale. Le MEDEF ne s'y est pas trompé !

Concernant les femmes, il a eu l'outrecuidance d'affirmer que « les femmes seront les grandes gagnantes » de cette réforme !

Lorsqu'on étudie le projet, on ne peut que constater qu'inéluctablement, les retraites des femmes diminueront, autant et certainement plus que celles des hommes. Les femmes touchent déjà 42 % de moins que les hommes. Elles ont pour beaucoup des carrières discontinues, des contrats précaires ou des temps partiels, ce que reconnaît d'ailleurs le Premier Ministre, et auront avec la prise en compte de la totalité de la carrière, et non plus des 25 meilleures années pour le privé et des 6 derniers mois pour le public, une baisse du niveau de leurs pensions.

Même si des points seront attribués pour prendre en compte les périodes de chômage ou de maladie - rien de nouveau, une compensation de ces périodes existe déjà aujourd'hui -, cela ne réduira nullement les pertes.

Le Premier Ministre ose dire qu'il y aura une prise en compte de chaque enfant « *et non à partir du 3ème comme aujourd'hui* » ! Il semble ignorer qu'il existe actuellement des majorations de durée en terme de trimestre (2 ans par enfant pour le régime général), majorations qui justement disparaîtraient dans le nouveau système, qui prévoit simplement une majoration de 5 % de la pension par enfant. Des simulations ont été faites par l'Institut de la Protection sociale qui montrent que toutes les mères de 3 enfants, et une grande majorité des mères de un ou deux enfants, y perdront, et souvent beaucoup.

Quant aux 2 % supplémentaires de pension à partir du 3ème enfant, annoncés comme une mesure de soutien aux familles nombreuses, cela est censé réparer un peu la perte manifeste des mères de ces familles. En réalité, cela ne compensera nullement le fait que les femmes assument majoritairement les tâches liées à l'éducation des enfants, le plus souvent au détriment de leur carrière.

Les mesures préconisées concernant les pensions de réversion retardent à 62 ans, contre 55 ans aujourd'hui, l'âge d'ouverture du droit à cette pension. Le nouveau calcul, garantissant le maintien pour la personne survivante du couple d'un revenu total égal à 70 % du revenu du couple, pénalisera de très nombreuses femmes aux revenus modestes. Le droit à la réversion disparaît pour les personnes divorcées.

Le Premier Ministre a reconnu les inégalités salariales entre les femmes et les hommes en affirmant que la Ministre du travail avait engagé un travail sur le rattrapage salarial. Force est de constater que l'on n'en a pas vu la couleur.

Le CNDF continuera à se mobiliser pour le retrait de cette contre-réforme des retraites et pour la réduction des inégalités de pension entre les femmes et les hommes. Il sera présent à toutes les manifestations et préparera avec « On Arrête Toutes » la grève féministe du 8 mars 2020.

**11 - Emma Becker ou le triomphe de la bécasse :** - Christine Dalloway - [revolutionfeministe.wordpress.com](http://revolutionfeministe.wordpress.com)

Emma Becker vient de se voir attribuer le prix Roman des étudiants France Culture-Télérama 2019 pour son ouvrage intitulé très sobrement : «*La Maison*». Après avoir subi sa parade sur le service public audiovisuel pendant des mois, au cours de laquelle nous avons dû endurer ses platitudes et les lieux communs qui tiennent lieu chez elle d'analyse, nous allons dorénavant devoir nous émerveiller devant la prétendue qualité littéraire de son travail. Telle une dinde affublée d'une couronne, elle pourra fièrement exhiber son prix dans le cercle médiatique où elle évolue depuis la parution de son chef d'œuvre. Si l'on en croit le jury France Culture Télérama 2019, Emma Becker n'est pas moins qu'un nouveau Dostoïevski, un génie de la littérature ignoré jusqu'alors qui vient de se révéler au monde artistique et intellectuel. L'attribution de ce prix vient clore comme une apothéose un marathon médiatique qui a commencé à la sortie de «*La maison*», c'est l'acte final de la consécration d'une autrice dont les écrits sont une véritable injure aux survivantes de la prostitution qui luttent pour être reconnues en tant que victimes et dénoncer la traite humaine. Cet

éloge dithyrambique n'est pas un fait isolé, d'autres coups de communication au contenu similaire viennent d'avoir lieu.

Plusieurs «créations artistiques» autour du thème de la prostitution ont fait grand bruit sur les ondes, et dans des émissions diffusées aux heures de grande écoute récemment ; tout d'abord, il y a eu la parution de la bande dessinée «Putain de vies», qui sous couvert de s'intéresser aux personnes prostituées de façon neutre et distanciée, porte bel et bien un message politique : les prostituées sont appelées des «travailleuses du sexe» (on reconnaît bien ici la rhétorique du STRASS. D'autre part, la loi de pénalisation des clients est décriée, dépeinte comme dangereuse pour les prostituées. On y retrouve le discours de défense du modèle néo-réglementariste qui prêche pour l'instauration d'un système de réglementation de la prostitution calqué sur le modèle allemand.

Le film «Une fille facile», où Zahia Dehar incarne une jeune prostituée sous la direction de Rebecca Zlotowski a également été encensé par la critique, il est porteur d'un message ambigu sur la prostitution, qui y est montrée comme une activité glamour voire émancipatrice. L'héroïne incarnée par Zahia paraît trouver sa voie dans l'univers de la prostitution qui semble l'avoir arrachée au destin supposé médiocre qui aurait dû être le sien. Zahia Dehar, comme Emma Becker, fait l'objet d'une attention particulière et bienveillante des grands médias ; interviewée sur France Inter, elle déclare ingénument qu'elle ne voit pas où est le problème dans la prostitution, ni ce qu'il y a de négatif dans le mot «pute», elle prétend ne pas voir où est le problème dans cette activité ; c'est joli, cette pseudo-incompréhension, c'est peut-être encore possible dans le monde feutré des studios et des plateaux télé mais pour les femmes exploitées dans les bordels allemands, le problème est sûrement beaucoup plus perceptible.

Dernièrement, «Le doc stupéfiant» a consacré toute une émission intitulée «L'art du bordel» (6) à la création artistique sur le thème de la prostitution, cette rétrospective du Paris réglementariste a été agrémentée d'interviews d'Emma Becker et Zahia Dehar, nouvelles égéries souriantes de la prostitution heureuse. Cette émission, animée par Léa Salamé, au fil d'une balade dans d'anciennes maisons closes, présentait en les commentant des œuvres d'art liées à la prostitution, à ses représentations, comme si le monde de la prostitution était un salon littéraire ou une galerie d'art. Le téléspectateur était invité à s'émerveiller devant l'esthétique prostitutionnelle, le charme langoureux des tableaux de Lautrec, pas une once de misère ou de sordide, pas un mot sur la réalité de la prostitution de l'époque, non, rien qu'une ballade aux accents nostalgiques dans un univers censé nous émouvoir.

Du livre d'Emma Becker à «l'art du bordel», toutes ces «œuvres» et émissions ont des points communs : elles portent un regard critique sur le modèle abolitionniste, présenté à chaque fois comme défavorable aux personnes prostituées. Ensuite elles décrivent la réalité de la prostitution de façon tendancieuse, comme si elle pouvait être considérée comme un travail semblable à un autre, sans jamais s'attarder sur la dangerosité de ce système de violence et d'exploitation. Enfin, elles présentent le modèle réglementariste comme enviable et plus favorable aux personnes prostituées. On retrouve à chaque fois, la mise en avant des nouvelles égéries de la légalisation des bordels, que ce soit Emma Becker ou Zahia Dehar, des femmes jeunes, séduisantes, intellectuellement tout juste capables de répéter en boucle un discours qu'elles ne paraissent pas maîtriser elles-mêmes. Ces nouvelles apologistes du réglementarisme en matière de prostitution sont dûment et complaisamment interviewées par de grands journalistes du service public, à des heures de grande écoute. La prostitution entre ainsi tout naturellement dans le paysage audiovisuel français, l'exploitation sexuelle s'invite dans les grands médias, forte de ses jeunes et jolies ambassadrices, et de la complicité des journalistes.

Ces coups médiatiques ne sont pas sans effet sur l'opinion publique, on assiste à une véritable pornographisation de l'espace public, processus au cours duquel les médias s'approprient les images



et les codes de la pornographie et de la prostitution, les femmes sont en quelques sortes incitées à adopter ces codes, qui sont présentés comme normaux voire tendance. Cette idéologie hautement patriarcale se répand dans le champ social, et tend à banaliser, voire à légitimer la prostitution au niveau idéologique, la sexualité inspirée de la pornographie est présentée comme la norme, et la prostitution comme une activité glamour qui peut même permettre d'accéder rapidement à la reconnaissance sociale, à la possession de biens matériels, ou encore à une autonomie vis-à-vis de la famille pour les jeunes.

La banalisation de la prostitution rejoint les thématiques de la contrainte à l'hétérosexualité et de l'hyper-sexualisation, les femmes doivent être convaincues que la «vrai» féminité suppose l'objectivation de leur corps, corps qui se doit d'être disponible, si ce n'est soumis sexuellement aux hommes. Les nouvelles technologies ont transformé la prostitution en une véritable industrie, une grande et redoutable machine à broyer les femmes et les enfants, cette industrie vend du sexe payant, comme s'il s'agissait d'un simple divertissement.

Cette véritable campagne en faveur du modèle réglementariste arrive à point nommé, en novembre 2018, plusieurs associations favorables à la légalisation de la prostitution (Médecins du Monde, AIDES) ont saisi le Conseil Constitutionnel d'une Question Prioritaire de Constitutionnalité, mettant en cause le caractère constitutionnel de la loi sur la pénalisation des clients de la prostitution, le Conseil Constitutionnel a tranché en faveur des abolitionnistes, et confirmé la caractère constitutionnel de la loi. Ce fut un véritable revers légal et politique pour le camp réglementariste car les réseaux de la traite voient leurs bénéfices exploser dans les pays où la prostitution est légale. Le cas de l'Allemagne en est un exemple flagrant, depuis 2002, la prostitution y est une activité comme une autre, une «profession» et 17 ans après la légalisation, l'Allemagne a vu la traite humaine augmenter dramatiquement sur son sol, la prostitution clandestine croître comme jamais, dans un contexte d'augmentation de la violence. Le chiffre d'affaire annuel de la prostitution en Allemagne s'élèverait à 14.6 milliards d'euros (chiffre de 2013 donc probablement inférieur au chiffre actuel), de quoi faire rêver les proxénètes français pour le moment relativement gênés aux entournures par le système abolitionniste en vigueur.

La campagne médiatique actuelle en faveur de l'adoption du système réglementariste n'est-elle que l'effet du hasard ? Obéit-elle à des motivations autres que la seule « libération sexuelle » dans le style patriarcal ? On ne peut pas prouver que les réseaux de la traite tirent les ficelles de cette campagne de communication, mais, objectivement et très factuellement, ces campagnes médiatiques servent leurs intérêts, ils préparent l'opinion à la légalisation de la prostitution, la présentent comme un changement législatif anodin, tout en occultant la réalité et la dangerosité d'une telle mesure pour l'ensemble de la société. Un joli coup de communication qui pourrait rapporter gros, la légalisation en France ne manquerait pas de booster les profits tirés de la traite humaine, comme cela a été le cas en Allemagne. Derrière l'écran de fumée de la glamourisation de la prostitution se cachent d'énormes intérêts financiers, et un danger mortel pour la frange la plus vulnérable de la population féminine.

Persistance du but, changement de stratégie, les proxénètes en bons commerciaux persévèrent : si le mythe de la prostitution comme mal nécessaire ne fait plus vendre, qu'à cela ne tienne, le mythe de la pute heureuse peut bien le remplacer. Les Emma Becker et autres Zahia ont remplacé les anciennes collaboratrices du patriarcat (Millet, Iacub et consorts...) atteintes par la limite d'âge, elles sont les nouveaux visages attrayants qui, comme les maquereelles d'autrefois, attirent de jeunes femmes et adolescentes inconscientes ou naïves dans les filets des proxénètes. Nul ne peut relier clairement la campagne actuelle de banalisation de la prostitution aux réseaux de la traite, mais si on se concentre sur l'aspect financier, cette jolie promotion, guimauve et glamour à souhait, ne peut que servir les intérêts de ces derniers. Ils sont les seuls bénéficiaires possibles de cette stratégie de communication aussi bien rodée qu'efficace, la question qu'il faut se poser est la

suivante : à qui profite le crime ? L'Allemagne a été un laboratoire du néo-réglementarisme, l'horreur est à nos portes, les Allemands ont 17 ans déjà d'expérience dans la légalisation, et quelle expérience... L'Allemagne est maintenant le bordel de l'Europe, un pays où l'atroce le dispute au sordide, où le gouvernement peine à interdire les soirées gang-bang, la prostitution de femmes enceintes, et autres abominations. La question que posent les abolitionnistes est la suivante : dans quelle société voulons-nous vivre ?

## 12 - Tribune : Pédocriminalité - Ceux qui se moquent de nos luttes aujourd'hui seront la risée de demain - mediapart

Suite à l'annonce de la sortie, en janvier 2020, du livre de Vanessa Springora, une des nombreuses victimes de l'écrivain Gabriel Matzneff, les faits criminels dont il s'est rendu coupable rejaillissent à la surface. Ils mettent en cause tout un système de protection qui a permis à ce prédateur de commettre ces nombreux crimes, de jouir de son impunité, et même d'en vivre.

Certains commentateurs, comme Guillaume Durand, osent protester sur twitter que «c'est toute forme de sexualité atypique que le puritanisme veut enterrer». Il s'agit pourtant ici, non pas de puritanisme, mais de protection de l'enfance contre un pédocriminel qui, non content de violer des enfants, s'est enrichi de ces viols en les racontant et en vendant ses écrits, avec la complicité et la promotion de certains. Les défenseur·ses des droits humains ont, de leur côté, toujours défendu ce qui était considéré comme des sexualités "atypiques" et injustement réprochées, comme celles des lesbiennes, gays, bi, transgenres, et la libération sexuelle en général, tant qu'elle ne se fait pas aux dépens des plus vulnérables et contre leur consentement.

D'autres, comme Bernard Pivot qui animait le plateau d'Apostrophes où M. Matzneff a été confronté aux très justes critiques de Denise Bombardier, ont plaidé "l'époque" où la littérature passait avant la morale. Or n'a jamais été dit par l'animateur, sur ce plateau, que les actes pédocriminels étaient interdits, répréhensibles, et que l'émission faisait le choix de parler plutôt de littérature. On y a bien parlé de ces actes condamnables, avec un animateur complaisant envers le coupable, et méprisant envers ses victimes, traitées de "minettes".

Est-ce vraiment l'époque ? Non : En 2013, il y a à peine 6 ans, l'auteur recevait le Prix Renaudot pour *Séraphin, c'est la fin*, livre où sont évoqués à plusieurs reprises les viols qu'il a commis sur des enfants de 8 à 11 ans.

Si la France veut vaincre ses démons, elle doit se regarder en face sur ces questions. 120 000 filles et 30 000 garçons y subissent chaque année des viols ou des tentatives de viols. 6% des Français·es déclarent avoir été victimes d'inceste. 81% des violences sexuelles sont commises avant l'âge de 18 ans, 51% avant l'âge de 11 ans, et 21% avant l'âge de 6 ans.

Le livre de Vanessa Springora a pour titre *Le consentement*. Il faudra le lire, le commenter, l'appréhender avec respect pour son autrice, et attention pour son contenu sur la notion de "consentement" qui sert de déguisement à l'emprise et à la stratégie de l'agresseur. Le lire nous aidera à comprendre ces mécanismes de prédation pour mieux les combattre dans les milieux enclins à les couvrir. Cette femme, aujourd'hui adulte, y parle avec lucidité et franchise de l'adolescente qu'elle était, tombée entre les griffes d'un prédateur qui s'amusait à collectionner ses jeunes proies puis à raconter sa version des faits dans ses livres ou dans les médias où il avait tout loisir de se victimiser et de romancer ses pratiques, encore plus décomplexées lorsqu'il s'agissait du "tourisme sexuel" auquel il se livrait sans scrupules pour violer des enfants. Comme Adèle Haenel, Vanessa Springora fait l'effort de politiser son propos. «*J'espère apporter une petite pierre à l'édifice qu'on est en train de construire autour des questions de domination et de consentement*».

D'autres témoignages se feront sans doute entendre dans les prochaines années sur les violences pédocriminelles dans beaucoup de milieux, le cinéma, le mannequinat, la littérature, l'église, la

famille, la rue, les ONG. Il n'est plus possible de nier cette réalité. Ceux qui se moquent de nos luttes aujourd'hui seront la risée de demain, et devront encore une fois s'abriter derrière l'excuse de "l'époque". Or #MeToo a rendues audibles les voix de millions de femmes contre les violences sexuelles, souvent précoces. Il y a quelques jours, le hashtag #JaiEteViolee le faisait de nouveau. Mais les dispositions de la loi contre les violences sexuelles de 2018 sont hélas revenues sur l'annonce faite par Emmanuel Macron d'instaurer un âge minimum de non-consentement, et cela se ressent encore dans les tribunaux où ces affaires sont jugées.

Qu'attendons-nous pour cesser de relativiser, de nous dérober, de faire le jeu des coupables, pour commencer à protéger les victimes ?

*Signataires : Fatima Benomar, membre de NousToutes ; Claire Charlès, secrétaire générale des effronté-es ; Madeline Da Silva, membre de NousToutes ; Annie Lahmer, militante écoféministe ; Mathilde Larrère, historienne et militante féministe ; Gilles Lazimi, médecin et militant féministe ; Anaïs Leleux, militante féministe ; Sandra Regol, secrétaire nationale adjointe d'EELV*

**13 - Tribune : « Non, l'époque de Gabriel Matzneff n'était pas complaisante ! » - Sylvie Brunel** lemonde.fr

Je suis née en 1960. Dans les années 1980, je préparais l'agrégation de géographie à l'Ecole nationale supérieure de Saint-Cloud. Très souvent je croisais, rôdant dans le parc du même nom, l'écrivain Gabriel Matzneff, reconnaissable entre mille avec son allure de dandy et son crâne soigneusement rasé. Il errait en quête de proies, vous déshabillait du regard, pesait sa chance et poursuivait son chemin. Beaucoup trop vieille pour lui déjà !

Matzneff venait de publier *Ivre du vin perdu* (La Table ronde, 1981), une apologie de la pédophilie où, comme dans l'ensemble de son œuvre, les mères étaient systématiquement dépeintes comme des empêcheuses de baiser en rond, petits garçons comme très jeunes filles. D'ailleurs, toutes les femmes, dès qu'elles dépassaient l'âge nubile, devenaient répugnantes aux yeux de celui qui se qualifiait complaisamment de libertin, alors qu'il n'était qu'un prédateur sexuel, adoubé par une certaine élite parisienne.

Cet entre-soi commis au nom de la littérature lui valait de participer à de multiples émissions, où il pouvait épandre sans retenue et sans honte son penchant, sous l'œil émoustillé de barbons persuadés de faire œuvre d'ouverture d'esprit. Et Pivot n'était pas le dernier à déguster la prétendue provocation de Matzneff, quoi qu'il prétende aujourd'hui.

Ne croyez pas que l'époque était libertine ou tolérante. Cette complaisance ne reflétait absolument pas les mœurs de l'époque. La France profonde n'en pensait pas moins, mais n'avait pas voix au chapitre. La coupure entre une élite hors sol, totalement déconnectée des réalités quotidiennes et des valeurs de la société, qui est apparue clairement avec la crise dite des « gilets jaunes », a été un des moteurs des révolutions sociales françaises.

*L'indécence* : Matzneff choquait profondément déjà. Je tiens à le dire car l'histoire s'écrit souvent de façon biaisée, et laisser penser que les années 1980 étaient celles de l'acceptation de la pédophilie serait un mensonge. Les jeunes que nous étions alors ressentions ces écrits et ces paroles comme d'insupportables offenses. L'indécence avec laquelle cet homme, qui avait l'âge de nos parents, se complaisait dans l'étalage de sa débauche, de la façon dont il trompait la confiance des familles, séduisait et abusait des enfants qu'on lui confiait en toute naïveté - car justement les mères étaient loin d'imaginer pareille perversion - nous était simplement insupportable. Mais nous n'avions pas voix au chapitre, nous ne pouvions que subir.

Aujourd'hui, je suis heureuse que les femmes qui ont été des jeunes filles osent enfin prendre la parole, et que les jeunes femmes d'aujourd'hui se rebellent, dénoncent, racontent. Il est temps que « la honte change de camp », résume ma fille, l'écrivaine Ariane Fornia. Le livre de Vanessa Springora, que je n'ai pas encore lu, remet sans doute enfin les pendules à l'heure : non, il n'est pas et il n'a jamais été acceptable que des personnages abusent de leur position d'autorité pour

saccager la jeunesse d'êtres vulnérables et sans défense, chez nous comme dans les pays pauvres, puisque le tourisme sexuel continue d'être assidûment pratiqué.

*Sylvie Brunel est géographe et écrivaine. Elle a notamment publié Manuel de guérilla à l'usage des femmes (Grasset, 2009).*

#### **14 - "Le Consentement" : décryptage de l'emprise d'un pédophile - sur francetvinfo.fr**

Parties avec les interventions de Muriel Salmona

« Tout autre individu, qui publierait par exemple sur les réseaux sociaux la description de ses ébats avec un adolescent philippin ou se vanterait de sa collection de maîtresses de 14 ans aurait affaire à la justice et serait immédiatement considéré comme un criminel. Cette impunité, dénoncée par Vanessa Springora au fil de son récit, *«Le Consentement»* sur sa relation avec «G.M.», un écrivain célèbre à l'époque, a pris fin. Depuis quelques jours, les médias ont mis un nom derrière ces initiales : Gabriel Matzneff. Et il fait désormais l'objet d'une enquête préliminaire pour « viols commis sur mineur » de moins de 15 ans. Selon les termes du procureur de la République, cette enquête, s'attachera « à identifier toutes les autres victimes éventuelles ayant pu subir des infractions de même nature sur le territoire national ou à l'étranger. » Car les faits décrits par Vanessa Springora sont prescrits. Elle n'a pas porté plainte.

Mais son livre, en brisant le silence et en provoquant cette «auto saisie» du parquet de Paris, ouvre la voie à davantage de justice pour des victimes plus récentes de l'écrivain, et au-delà, d'autres agresseurs. « Cela peut les aider à se reconnaître, à comprendre les mécanismes, identiques, qu'elles ont subi et à sortir de ce piège », espère le Dr Muriel Salmona, psychiatre et présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie.

*Un piège parfaitement décrypté* : Un piège parfaitement décrypté par Vanessa Springora. Son récit raconte d'abord la fragilité créée par le manque de présence paternelle dans son enfance... « La vulnérabilité, écrit-elle, c'est précisément cet infime interstice par lequel des profils psychologiques tels que celui de G. peuvent s'immiscer. » Lorsque sa mère émet un peu de réserves sur cette relation, la jeune fille les rejette d'un bloc. « Grâce à lui, je ne suis plus la petite fille seule qui attend son papa au restaurant. Grâce à lui, j'existe enfin », se souvient l'auteure.

*"Le syndrome de Stockholm n'est pas une rumeur" : Et la cage se referme lentement sur elle* : « A quatorze ans, on n'est pas censée être attendue par un homme de 50 ans à la sortie de son collège, on n'est pas supposée vivre à l'hôtel avec lui, ni se retrouver dans son lit, sa verge dans la bouche à l'heure du goûter. » C'est en découvrant les mensonges, l'existence d'autres adolescentes, que la jeune fille réussit à sortir de cette emprise. « Notre histoire était pourtant unique et sublime. A force qu'il me le répète, j'avais fini par croire à cette transcendance, explique Vanessa Springora. Le syndrome de Stockholm n'est pas une rumeur ».

*De terribles séquelles psychiques et physiques* : Un schéma presque universel chez les pédocriminels selon le Dr Salmona. « Comme leurs victimes n'ont aucun repère sur le sentiment amoureux, ils arrivent à les manipuler, à les enfermer dans leur scénario... à leur faire croire qu'il s'agit d'amour. » Avec de terribles séquelles psychiques et physiques que « *Le Consentement* » n'élude pas en racontant la rupture. « La coupable c'est moi. (...) complice d'un pédophile (...). Je sombre dans des états dépressifs en ne souhaitant plus qu'une chose : disparaître de la surface de la terre. »

*"Un instrument pour des jeux qui lui sont étrangers"* : Drogue, anorexie.. son récit ressemble à ceux des patientes du Dr Salmona. « C'est une lutte contre la mémoire des actes dégradants subis par leur corps qui peut se retourner contre lui. Elles s'auto-mutilent, ne mangent plus ou beaucoup trop... incapables de trouver un schéma corporel adéquat »

Des années après, l'auteure se sent encore « comme une poupée sans désirs, qui ignore comment fonctionne son propre corps, qui n'a appris qu'une seule chose, être un instrument pour des jeux qui

lui sont étrangers. » C'est une des raisons pour lesquelles, avec d'autres associations, le Dr Salmona réclame la définition d'un âge en dessous duquel tout acte sexuel commis par un adulte est forcément une agression. « Ils sont à un âge où ils découvrent tout juste leur corps et leur sexualité et ne peuvent pas donner de consentement libre et éclairé à un adulte, explique le Dr Salmona. Le pédocriminel les transforme en objets de ses désirs, fracasse tout. »

*Définition d'un crime sexuel spécifique pour les très jeunes victimes*: La définition d'un crime sexuel spécifique permettrait aussi de réduire l'impunité créée par la fragilité spécifique des très jeunes victimes. Manipulées, elles ne se défendent pas, elles se disent consentantes, ce qui limite souvent la justice à des condamnations pour délit d'atteinte sexuelle plutôt que de reconnaître le viol ou l'agression sexuelle. Un accès à la justice étalemment freiné par l'amnésie complète qui touche entre 30 et 40% des victimes. « Les mécanismes de défense générés par le stress entraînent une anesthésie émotionnelle, une dissociation, responsable de cette amnésie traumatique », explique le Dr Salmona. « Nous réclamons donc aussi l'imprescriptibilité, et le commencement de la prescription à la levée de cette perte de mémoire »

Le livre de Vanessa Springora redonne toute leur actualité à ces questions. Pour elle, il a déjà permis l'essentiel : « Écrire, c'est redevenir le sujet de ma propre histoire. Une histoire qui m'a été confisquée depuis trop longtemps. » Pour les autres victimes, la reconstruction peut passer par l'aide d'associations ou l'appel aux numéros d'urgence comme le 119 pour « Allô enfance en danger » ou le 3919 pour « Violences Femmes Info ».

## **15 - Tribune - Christine Angot à Gabriel Matzneff : « Vous preniez vos désirs pour des réalités » - le monde**

Gabriel Matzneff, En réaction au livre de Vanessa Springora, « Le Consentement » [Grasset, 216 pages, 18 euros], vous écrivez dans L'Obs : « Apprendre que le livre que Vanessa a décidé d'écrire de mon vivant n'est nullement le récit de nos lumineuses et brûlantes amours, mais un ouvrage hostile, méchant, dénigrant, destiné à me nuire, un triste mixte de réquisitoire de procureur et de diagnostic concocté dans le cabinet d'un psychanalyste, provoque en moi une tristesse qui me suffoque. »

« Apprendre que le livre que Vanessa... » Vous l'appellez Vanessa ? Vous pensez pouvoir vous autoriser à l'appeler par son prénom, alors qu'elle vient de publier ce livre ? Vous prétendez encore à cette intimité ? Vous pensez avoir ce genre de droits ? Elle est toujours, pour vous, la petite fille que vous avez rencontrée dans un dîner où elle accompagnait sa mère, attachée de presse dans l'édition ? A l'époque, vous étiez important dans ce milieu. Vous comptiez. Vous vendiez des livres. Vous aviez des fans. J'en ai fait partie quelque temps. J'avais une vingtaine d'années. Je vous lisais. Je n'avais pas encore été dans le cabinet d'un psychanalyste. Je commençais à avoir des insomnies, des difficultés dans ma sexualité, mais je n'étais pas encore prête à me dire, à admettre, que mon père s'était autorisé à commettre un inceste sur moi parce qu'il ne m'avait jamais aimée, qu'il n'avait aimé que lui-même, son bon plaisir, sa propre autorité, au mépris total de mon avenir, de ma vie amoureuse future, de ma vie sexuelle, notamment.

Je ne le voyais plus à l'époque où je vous lisais. J'avais réussi à couper, à dire à ma mère. Mais je continuais à me raconter qu'il m'avait aimée, comme vous disiez aimer les jeunes filles dont vous parliez dans vos livres. Je voulais continuer de croire à un amour de sa part, certes hors norme, mais un amour, sinon c'était insupportable. Je n'étais pas prête à ce moment-là à prendre la mesure de la haine, notamment sociale, qui avait été à l'œuvre.

Vous appelez « lumineuses et brûlantes » vos amours avec les moins de 16 ans. C'est vrai, l'humiliation peut aller avec des flambées de passion. La perversion n'est faite que de ça. En fait, la jeune fille, vous ne faites que l'humilier, la dégrader, profiter de la difficulté qu'a une adolescente à se séparer de sa mère, à s'en distinguer, de la rivalité possible, de toute cette toile de sentiments qui se

déchire au passage de l'enfant à la femme adulte, avant de se retisser autrement.

*Vous la décrêtez femme* : Vous la catapultez au firmament des objets sensuels, elle sort de l'école, mais non, pas du tout, vous la décrêtez femme, bien plus désirable que sa mère, ah mais oui, c'est toi que je préfère, tes seins fermes, tes fesses, etc. Ce que vous aimez avec elle, en réalité, être son maître, son professeur, jouer à l'esclave que vous n'êtes pas, puisque c'était elle. Qu'elle ne sache rien, pouvoir tout lui apprendre, tout lui montrer. Voir le choc que faisait la réalité physique sur elle.

Plus tard, j'ai commencé à écrire. Un jour, j'avais 25 ans, j'étais à Paris pour quelques jours. Je vous vois traverser le boulevard Saint-Michel, mon cœur se met à battre, je cours derrière vous, je vous aborde. Je dis «J'aime vos livres», ou un truc dans ce style. Je ne les aimais déjà plus, mais ça ne se fait pas de dire à quelqu'un «j'ai aimé vos livres». Ce que j'aimais, c'était écrire, l'écriture, le traitement du réel par l'écrit. Voilà ce que j'aimais. J'ai confondu avec vous. J'ai été impressionnée, c'était la première fois que je voyais un écrivain en vrai dans la rue. Quelqu'un qui essayait d'écrire le réel. Génial. Sauf que vous n'écriviez pas le réel en fait. Vous êtes, comme on dit, un bon écrivain, mais limité, puisque vous ne compreniez pas ce qui se passait dans la tête de la jeune fille. Obnubilé que vous étiez par votre propre image, combien de pages dans vos livres sur vos yeux clairs et votre minceur.

Vanessa Springora a écrit un livre. Vous vous rendez compte que vous preniez vos désirs pour des réalités. Vous ne voulez pas l'admettre. Elle était là sans être là. Elle était dans votre lit sans y être. Elle ne savait pas où elle était. Elle avait 14 ans. Elle venait tout juste d'avoir ses règles. Est-ce qu'elle avait fait le deuil de ne plus être une petite fille ? Vous vous êtes posé la question ? Vous vous êtes pris pour le prince charmant, mais vous l'avez réveillée de la mauvaise manière. Vous la voyez dans ce dîner où elle accompagne sa mère, attachée de presse dans l'édition. Vous n'êtes pas n'importe qui. Vous décidez de la hisser plus haut que sa mère, de la sortir de l'ombre de cette femme, d'inverser les générations, de la faire vivre dans un interdit. Sauf pour vous. Dans le cabinet de l'amant. Vous ne comprenez pas que ce soit invivable ?

« Vanessa a décidé d'écrire de mon vivant... » Vous pensez à votre vivant, à votre respectabilité. Vous déplorez « un ouvrage hostile, méchant, dénigrant, destiné à (vous) nuire ». Ça aurait été un tel pied de nez si elle avait fait un truc à votre gloire. Vous ne comprenez pas son hostilité. Et encore moins qu'en analyse elle ait pu découvrir peu à peu votre vrai visage. Vous trouvez ça triste. C'est gai au contraire.

Vous pensiez qu'il n'y avait qu'une version, la vôtre ? La perversion. La version du père comme disait un psychanalyste dans un autre cabinet. Elle vous a servi la soupe à 14 ans, maintenant c'est fini. Maintenant elle dit ce qu'elle veut.

*Les enfants peuvent faire semblant* : Dans mon tout premier manuscrit, qui n'a pas été publié, à la toute fin il y avait une vague allusion à l'inceste, que j'ai vécu entre 13 et 16 ans. Je l'avais fait lire à mon père. Je m'attendais à une réprimande. Pas du tout. Il m'encourageait à aller plus loin, à raconter, mais un peu à la manière de Robbe-Grillet, qu'on ne sache pas si c'était vrai ou faux.

L'amour pour les enfants est souvent mêlé de haine. C'est tellement énervant ces êtres qui ne voient pas les choses comme nous. Qui vivent dans un autre monde. Qui rêvent. On a tellement envie parfois de leur mettre la réalité sous le nez, ou sa queue gonflée. C'est tellement marrant de voir la gueule qu'ils font quand ils découvrent que la vie ne va pas être comme prévu.

Le plus drôle, mais ça vous ne l'avez pas vu, c'est qu'ils dissimulent leur déception. Sinon ils ne tiennent pas. Ils ne savent pas exprimer leur angoisse. Ils ne peuvent pas. A la rigueur, une crise de sanglots, pour une bêtise. Ils veulent bien se raconter que c'est délicieux et brûlant pour vous faire plaisir. C'est ce qu'ils veulent vous faire plaisir. Vous en profitez ! Vous trouvez que c'est gentil ?

Je vais vous apprendre quelque chose : ce qui sauve les enfants, dans ces situations, c'est qu'ils peuvent faire semblant. Sinon, ils étoufferaient avec votre queue dans la bouche ou dans



l'anus. Votre odeur d'adulte. Le bruit de vos ablutions dans la salle de bain. Ils font semblant. Ils se dédoublent. Ils disent qu'ils sont contents de vous voir. C'est vrai, mais pas seulement. Ce qu'ils veulent recueillir : votre approbation, être adoubé. Ils ont besoin de ça pour grandir. Vous représentez : le savoir, le pouvoir, l'autorité. Tout ce que nos sociétés respectent. Le pouvoir de la culture, celui de l'argent, l'autorité symbolique. On veut être adoubé. Vous en profitez. Abus de pouvoir, classique.

Ça ne dure pas. Surtout si la personne va régulièrement dans le cabinet d'un psychanalyste. Vous trouvez ça triste. Peu à peu, les pouvoirs qui se sont exercés contre elle s'évaporent. Elle a cru que vous l'adoubiez alors que vous la mettiez au ban. Son consentement était une fiction, un leurre pour se protéger, en attendant des jours meilleurs.

Et vous, candide, « aussi naïf que peut l'être un pervers », comme aurait dit Nabokov, vous y avez cru. Ivre, non pas du vin perdu, mais de vous-même, de vivre une situation incestueuse sans avoir eu d'enfants. Vous réussissiez un bon coup. Maintenant, c'est fini. Le charme a dû se rompre dans le cabinet du psychanalyste. Et ça, ça provoque en vous « une tristesse qui [vous] suffoque ». « Ça provoque en moi une tristesse qui me suffoque ». Vanessa, beaucoup d'autres, moi-même, c'est exactement ce qu'on a ressenti, une tristesse qui suffoque, quand on avait la queue d'un père ou d'un homme qui aurait pu l'être dans la bouche. Pendant que nos copines vivaient leur adolescence. On se disait : j'ai pas de chance. Je le fais quand même, je fais tout bien comme il a dit. On pensait : ça ne va pas durer, en attendant fais semblant. Ne lui montre pas que tu es triste.

Vous, vous ne vous gênez pas. Vous vous épanchez. Une tristesse vous suffoque. Ben oui, on ne peut pas jouir tout le temps. Ça s'arrête à un moment.

Au printemps 2018, le gouvernement réfléchissait à une loi qui aurait dit qu'un mineur de moins de 15 ans ne pouvait pas donner son consentement à un acte sexuel avec un majeur. Mais ils ont abandonné l'idée. C'était pourtant tellement logique. On ne peut pas à la fois faire semblant, et donner son consentement.

## **16 - Tribune : Matzneff : « Pourquoi un pédophile sans talent a-t-il été publié et encensé ? »** - Elisabeth Roudinesco

Disons-le sans détour, l'affaire Matzneff aura permis de redécouvrir combien l'œuvre de cet écrivain est d'une pauvreté littéraire affligeante, raison pour laquelle elle est tombée en désuétude. Celui qui se prend encore pour un génie à la mesure de Nabokov, Casanova ou Oscar Wilde n'est en réalité qu'un auteur dont le style serait un mixte d'« Intimité »-« Nous deux » et d'odes à des petites culottes façon Pigalle années cinquante : « Au Robinson's j'étais seul et mélancolique, les jeunes personnes qui me faisaient des clins d'œil étant toutes, filles et garçons, des petites putes de la pire espèce, assurément vérolées, peu appétissantes » (extraits d'un excellent dossier critique contre Matzneff dans « Le Nouvel Observateur » du 11 nov. 1993). Et encore : « Il m'arrive d'avoir jusqu'à quatre gamins - âgés de 8 à 14 ans - dans mon lit en même temps, et de me livrer avec eux aux ébats les plus exquis. » (« Un galop d'enfer », 1985).

*Accuser la prétendue « pensée 68 » : le faux procès* : Mais pourquoi donc cette piètre littérature a-t-elle été publiée chez les meilleurs éditeurs et célébrée parce qu'elle aurait servi « avec éclat la cause de la langue française », comme le disait Jean d'Ormesson en 1994, suivi d'ailleurs par bon nombre d'écrivains dont les noms s'étalent aujourd'hui dans la presse ? C'est bien contre de tels errements que j'avais approuvé, il y a trente ans, l'intervention de Denise Bombardier sur le plateau d'*Apostrophes*, le 2 mars 1990. Ce jour-là, elle avait su appeler un chat un chat : Matzneff passait enfin du statut d'écrivain à celui de pédophile, terme qui ne figure d'ailleurs pas dans les textes de loi mais qui avait été utilisé par le savoir psychiatrique, depuis la fin du XIX<sup>ème</sup>, pour désigner une perversion majeure : attirance sexuelle d'un adulte pour des enfants pré-pubères ou au début de leur puberté. Le pédophile était alors assimilé à trois autres figures maudites : le pédéraste,

l'inverti, le sodomite, c'est-dire l'homosexuel.

L'intervention de Denise Bombardier était juste et forte, même si, par la suite, je n'ai jamais partagé les propos de cette polémiste contre le mariage homosexuel. Aussi bien est-il devenu inutile de se demander si un méchant pédophile peut être «en même temps» un bon écrivain. Dans le cas présent, la question ne se pose pas, n'en déplaise à ceux qui font repentance devant le tribunal de l'opinion.

L'affaire autorise désormais des journalistes de la bonne droite (*Le Figaro* du 31 décembre 2019) à se livrer à leur sport favori : cracher sur Sartre, vomir Simone de Beauvoir, vouer aux gémonies Daniel Cohn-Bendit, accuser la prétendue «pensée 68» - Foucault, Derrida, Barthes, etc. - d'avoir transformé leur chère belle France en une sorte de lupanar où auraient été célébrées, des années durant, les épousailles du divin Marquis et de Gilles de Rais. Ils oublient au passage que Gabriel Matzneff, ami d'Alain de Benoist et de Yann Moix, admirateur de Jean-Marie Le Pen, n'avait rien d'un gauchiste, lui qui se voulait un nouveau Socrate «éphébofile», ange gardien de ses petites proies.

*Les fameuses pétitions de 1977 et la grande confusion* : Sont en cause désormais deux pétitions signées en 1977 par des intellectuels de renom, l'une en janvier (rédigée par Matzneff lui-même) et l'autre en mai. Ni l'une ni l'autre ne faisaient l'apologie de la pédophilie : elles réclamaient un assouplissement des lois régissant les relations sexuelles entre mineurs et majeurs, étant entendu que depuis 1945 «l'attentat à la pudeur sur un mineur de moins de 15 ans», était sévèrement réprimé par le Code pénal qui stipulait que la victime n'était jamais en état, au dessous de cet âge, d'exprimer un consentement. Les peines étaient très lourdes quels que soient les cas de figures et d'âge et la majorité sexuelle était fixée à 18 ans.

Ces deux pétitions étaient critiquables dans leur formulation, d'autant que les signataires intervenaient en soutien à des pédophiles, alors en procès : la première concernait des «attentats à la pudeur sans violence» commis par trois hommes condamnés par la cour d'assise des Yvelines «pour avoir pris en photo leurs partenaires de 13 et 14 ans dans un camping naturiste», tandis que la deuxième, très différente, demandait la révision du Code pénal sur les relations entre adultes et mineurs. Notons d'ailleurs que beaucoup d'autres intellectuels - dont je faisais partie - refusèrent de les signer.

Néanmoins, la deuxième avait comme intérêt de souligner combien le vocabulaire du droit était devenu désuet au regard d'une époque où la loi Neuwirth de 1967, réactualisée en 1974, autorisait la contraception aux filles de moins de quinze ans et où la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse, votée en 1975, apportait un changement notable en matière de mœurs. En outre, cette deuxième pétition réclamait que l'on ne pénalise plus les relations entre adolescents de 15 et 18 ans ou entre deux mineurs de moins de 15 ans, et que l'on abolisse la notion de détournement de mineurs. Enfin, elle s'attaquait à un arsenal de lois concernant la pénalisation de l'homosexualité, regardée encore comme un acte sexuel contre-nature.

A cette date, chacun avait en mémoire l'histoire de Gabrielle Russier, jeune professeure de lettres de Marseille, condamnée pour «enlèvement et détournement de mineur» : elle entretenait une relation amoureuse avec un de ses élèves âgé de 16 ans. Son suicide en septembre 1969 avait bouleversé la France, autant que la chanson de Charles Aznavour : «Mourir d'aimer» (1971). Personne n'imaginait qu'un jour de telles relations seraient considérées comme normales, voire glorifiées.

«Front de libération des pédophiles» : le vrai texte apologétique : Parmi les multiples pétitions de cette époque, marquée par des campagnes en faveur de la dépénalisation de l'homosexualité et de la révision de la loi sur l'âge des mineurs, une seule faisait l'apologie de la pédophilie. Publiée dans un courrier du journal «Libération», en février 1977, elle annonçait la création d'un Front de libération des pédophiles (FLDP) qui fera long feu. Ce texte prétendait mener une réflexion critique sur la

famille et l'école, s'associer à la prétendue « lutte des enfants désireux de changer leur mode de vie », afin de développer une « culture pédérastique » tout en manifestant une solidarité avec des pédophiles victimes de la psychiatrie.

En réalité, les vrais apologistes de la pédophilie étaient peu nombreux en France, alors même que la pédophilie existait dans la société civile, soigneusement dissimulée. Parmi eux, René Schérer, universitaire d'extrême-gauche, ami et soutien de Matzneff, homosexuel affirmé, amant de son jeune élève Guy Hocquenghem et auteur d'un livre célèbre (« Émile pervers, ou Des rapports entre l'éducation et la sexualité », Laffont, 1974), prônait la «compénétration» de l'adulte et des enfants de moins de 15 ans. Quant à Tony Duvert, romancier sombrement transgressif, et auteur d'un ouvrage à caractère pédophile, «Paysage de fantaisie» (Minuit, 1973) - qui recevra le prix Médicis - il fera l'apologie des relations entre enfants et adultes après avoir délaissé l'écriture pour s'installer à Marrakech et y rencontrer des enfants et des adolescents. En 1979, il fera une déclaration en faveur de la pédophilie dite «civilisationnelle» :

« Pour moi, la pédophilie est une culture : il faut que ce soit une volonté de faire quelque chose de cette relation avec l'enfant. S'il s'agit simplement de dire qu'il est mignon, frais, joli, bon à lécher partout, je suis bien entendu de cet avis, mais ce n'est pas suffisant... Certes, on peut créer des relations sauvages tout à fait personnelles : mais il n'est pas question de se contenter de relations sauvages si l'on a affaire à des enfants. Il est indispensable que les relations soient culturelles : et il est indispensable qu'il se passe quelque chose qui ne soit ni parental, ni pédagogique. Il faut qu'il y ait création d'une civilisation. » («Libération», 10 avril 1979).

Après vingt ans de silence et de réclusion solitaire, il mourra en 2008, dans des conditions atroces - le corps putréfié - non sans avoir été le témoin de la dépénalisation de l'homosexualité (1981) qui conduira, à juste titre d'ailleurs, la communauté homosexuelle à se démarquer radicalement des pédophiles. Ceux-ci seront d'autant plus criminalisés que les homosexuels, autrefois qualifiés de pédérastes et de violeurs de jeunes adolescents, commenceront à intégrer l'ordre familial.

*Françoise Dolto traînée dans la boue* : Hanté par le fantasme d'une France perversie par mai 68, bon nombre de commentateurs d'aujourd'hui racontent donc tout et n'importe quoi, confondant les pétitions des années 1970 avec les affaires contemporaines de harcèlement ou de viol, MeToo, «Balance ton porc», Harvey Weinstein, Tariq Ramadan, Roman Polanski et même Françoise Dolto, qualifiée de pédophile par des ligues de vertu anti-freudiennes - toujours les mêmes - qui réclament que soient débaptisées les 167 écoles qui portent son nom (Le Canard enchaîné», 8 janvier 2020). Et de citer à l'emporte pièce des phrases incohérentes tirées de deux livres d'entretiens fabriqués à la va-vite, le premier l'année de sa mort (« La Cause des adolescents », Laffont, 1988) et le deuxième à titre posthume («L'Enfant, le juge et la psychanalyse», Gallimard, 1999) publié par sa fille. On en trouve la liste sur internet depuis des lustres et dieu sait si Dolto, une fois célébrée par les médias, a pu raconter n'importe quoi puisqu'elle ne parlait que de cas individuels, issus de son expérience clinique, elle qui avait été traînée dans la boue par René Schérer pour son adhésion à la moralité chrétienne. A ce train là, on l'accusera un jour d'avoir sodomisé des bébés.

*Les défaillances de la justice et le politiquement correct* : Même s'il est évident que, dans l'affaire Matzneff, l'autorité judiciaire fut amplement défaillante durant les années 1980 et au-delà, puisque le parquet ne décida jamais d'ouvrir la moindre enquête en dépit des convocations de l'écrivain à la brigade des mineurs, il est inutile, comme le font les néo-féministes puritaines de hurler au laxisme généralisé, d'autant que la loi punit toujours, malgré des dérapages choquants, les relations entre adultes et enfants de moins de 15 ans tout en tenant compte de l'écart d'âge entre la victime et le prédateur. A entendre les ligues, il faudrait sans doute décrocher des musées les portraits androgynes de Leonard de Vinci au prétexte qu'ils seraient susceptibles de troubler des têtes enfantines. N'a-t-on pas voulu bannir d'une exposition new-yorkaise de 2017 une peinture de

Balthus («Thérèse rêvant») jugée pédophile ? Faudra-t-il un jour envoyer de nouveau en enfer les œuvres de Sade et débarrasser de toutes les bibliothèques les grands noms de la pensée française des années 1970 sous prétexte que leurs auteurs avaient signé des pétitions douteuses ?

Loin de servir les intérêts des victimes, les campagnes de ce genre sont toujours favorables aux pires ennemis dont elles prétendent démasquer les vices. En réalité, elles ne font que déployer l'essence la plus politiquement correcte de la bêtise humaine.

« *On ne naît pas victime, on le devient* » : Quant au témoignage de Vanessa Springora (« *Le Consentement* »), il se suffit à lui-même : on ne naît pas victime, on le devient. Telle est la leçon première de ce beau document appelé à un succès mérité. Un père obsédé par la «baise», une mère complice à force d'insultes subies, un gynécologue odieux qui incise l'hymen de l'adolescente, un psychanalyste grotesque qui fait des jeux de mots lacaniens quand elle est atteinte d'un rhumatisme articulaire, une visite à [Emil Cioran](#) plus abject que jamais, une descente aux enfers et enfin le sauvetage par une vraie cure psychanalytique.

A la plume du prédateur, trempée dans des petites culottes, Springora oppose un récit sans pardon, si ce n'est celui offert à sa mère. Face à elle, Matzneff, toujours convaincu de sa splendide innocence, se prend désormais pour «Carmen poignardée par Don José» (« *L'Express* », 2 janvier 2020). Qui osera encore dire qu'avec lui on a affaire à la parfaite incarnation du génie littéraire français ?

*Le prédateur est nu* : Même si l'on peut déplorer le retournement de tout le champ littéraire, qui désormais piétine le prédateur vaincu, autrefois adulé, et qui, cerise sur le gâteau, avait été primé en 2013 par le jury Renaudot, on ne peut se départir de l'idée qu'il a lui-même collaboré à sa déchéance sans jamais vouloir se reconnaître coupable de quoi que ce soit. Auteur d'une œuvre que plus personne ne lit, il est désormais condamné à l'oubli par ses éditeurs : Antoine Gallimard, le premier, a décidé de retirer de la vente tous les volumes de son journal, puis La Table ronde, Léo Scheer et Stock ont choisi à leur tour d'arrêter la commercialisation de ses ouvrages. Poursuivi par une justice autrefois défaillante, sanctionné par le Ministère de la Culture, dépouillé de sa chronique complaisante dans le journal «*Le Point*», il est enfin confronté à son destin. Peut-être faudrait-il réfléchir à ne pas en faire un martyr.

*Elisabeth Roudinesco est historienne de la psychanalyse, et chercheur associée au département d'histoire de l'université Paris-VII. Elle a notamment publié « Sigmund Freud en son temps et dans le nôtre » (Seuil, 2014), qui lui a valu de remporter le prix Décembre.*

## **17 - Les colères de l'auteure des « Monologues du Vagin » ! - Interview de Barbara Krief**

"Nous avons rencontré Eve Ensler. Elle nous a parlé de Trump, de la société patriarcale et de «Pardon», son dernier ouvrage où elle imagine recevoir les excuses de son père qui a abusé d'elle quand elle était enfant. C'est la mine radieuse et le sourire large que nous accueille Eve Ensler, l'auteure des célèbres «Monologues du vagin», en cette matinée d'automne. Écrit dans les années 1990, l'ouvrage a été adapté en pièce de théâtre et interprété dans près de cinquante langues, jusqu'à devenir une référence du féminisme contemporain. (...)

*Votre père est mort il y a trente et un ans. Pourquoi ce livre maintenant ?* : Pour plusieurs raisons. Quand mon père était vivant, je pensais sincèrement qu'il se raisonnerait et comprendrait de lui-même. Alors, j'attendais ses excuses. Et après ça, il m'a fallu un peu de temps. Ensuite, j'ai participé à des mouvements contre les violences faites aux femmes. Nous avons changé les lois, rompu le silence, raconté nos histoires, récolté des fonds, ouverts des hotlines, des refuges... Mais récemment, je me suis interrogée : qu'ont fait les hommes de leur côté ?

Je pensais qu'avec MeToo, certains s'excuseraient. Mais non. Certes, il y en a qui ont perdu leur emploi, ont été en prison ou ont été publiquement humiliés un bref instant. Mais avons-nous déjà entendu un homme s'excuser sincèrement, dans le détail et publiquement ? Non. Pourquoi les



hommes ne s'excusent-ils pas ? Peut-être parce que, comme le dit mon père dans le livre, «s'excuser, c'est être un traître pour les autres hommes» ? Je me suis dit que je pouvais écrire ces excuses, dont j'avais moi-même besoin, en imaginant qu'elles serviraient un jour de «modèle », de base, à ceux qui voudraient s'excuser mais ne sauraient même pas par où commencer.

*Qu'il y a-t-il de si fondamental dans le fait de recevoir des excuses ?* : C'est d'abord une reconnaissance de la réalité. Quand quelqu'un s'excuse, il dit à la personne qui est victime : « Ce que tu crois être vrai l'est ». Lorsqu'il y a des excuses, les victimes peuvent être entendues, et non plus blâmées. Elles peuvent concevoir que ce qui est arrivé n'est pas normal, qu'elles n'y sont pour rien. Ensuite, celui qui présente ces excuses peut prendre sa part de responsabilité et justice peut être faite. Tous ces éléments sont fondamentaux si l'on veut que celles et ceux qui ont subi des abus puissent avancer et continuer à vivre leur vie.

*A défaut de votre père, avez-vous reçu des excuses d'autres personnes de votre entourage ?* : Oui, de la part de ma mère. Elle s'est excusée de ne pas m'avoir protégée lorsque j'étais enfant. Il lui a néanmoins fallu plusieurs années entre le moment où je l'ai confrontée et celui de ses excuses. Il faut dire que mes parents avaient une relation particulière. Et notamment un écart d'âge important. Je n'ai connu mon père qu'avec des cheveux blancs. Il avait 70 ans quand j'en avais 20. Ma mère était beaucoup plus jeune. Elle était un peu comme la quatrième enfant. Quand l'on était petits, on avait le sentiment qu'elle était l'une des nôtres dans la fratrie. Moi, je n'étais que culpabilité à cause des abus de mon père. J'avais 5 ans et je culpabilisais vis-à-vis de ma mère. On se dit : « Mon père abuse sexuellement de moi, ça veut dire que je trahis ma mère ». Puis « Je suis la seule des enfants à être abusée, ça doit vouloir dire qu'il m'aime plus, que j'ai une relation spéciale avec lui que les autres n'ont pas »... C'est un enfer.

*On vous a dit que c'est ce drame qui a fait de vous l'artiste que vous êtes. Les scénaristes de la série «Game of Thrones» ont récemment été critiqués pour avoir utilisé le viol comme arc narratif, transformant la personnalité d'un de ses héros. Que pensez-vous de cette analyse, qui veut voir dans le viol un moyen d'enrichissement de la personnalité de la victime ?* : C'est un non-sens patriarcal. Personne n'a besoin d'être abusée ou violée pour devenir un artiste. Je pense que ceux d'entre nous qui l'ont été, s'ils ont de la chance, peuvent trouver des moyens de transformer leur douleur en art. Mais ce n'est pas ce qui leur est arrivé qui a fait d'eux des artistes. Nous devrions tous passer nos vies à vivre plutôt qu'à survivre. Lorsque ma mère m'a dit un jour : « Tu sais, je crois que la raison pour laquelle tu es qui tu es, c'est parce que... », je lui ai dit : « Stop. Ne dis pas ça. Tu glisses vers un chemin de pensée qui fait la promotion des violences faites aux femmes ».

*C'est une question un peu attendue : l'écriture de ce livre a-t-elle été thérapeutique ?* : De toutes les choses que j'ai pu faire pour guérir ce traumatisme, ce fut l'une des plus efficaces. Et ce n'est pas faute d'avoir testé toutes les thérapies possibles et imaginables. Une fois que vous avez été abusée, vous tenez l'abuseur à l'intérieur de vous. Il ne vous quitte plus, même quand l'abus cesse ou quand il meurt. Je n'en étais pas toujours consciente, mais je vivais avec ce souvenir. Ce que ce livre m'a permis de faire, c'est de changer la dynamique. Ce n'était plus moi qui étais victime de mon père, mais mon père qui devenait «celui qui s'excuse».

Quand j'ai achevé l'écriture, je me suis sentie soulagée. C'est comme si mon père m'avait quittée. Cela fait plus d'un an et il n'est jamais revenu me hanter. Je remarque d'ailleurs que, depuis, je ne nourris plus de haine envers les hommes, comme je pouvais le faire avant. J'ai découvert, avec ce travail, l'immense pouvoir de l'imagination. Certains disent que les victimes sont cassées à tout jamais, je ne pense pas que cela soit vrai. Certes, j'ai soixante et quelques années, donc, clairement, ça m'a pris du temps, mais tout le monde n'est pas obligé de se trimbaler ça pendant des années.

*Le style de «Pardon» n'est pas du tout le vôtre. Avez-vous altéré votre manière d'écrire, jusqu'à prendre la plume de votre père dans cette lettre d'excuses ?* : Après avoir lu «Pardon», une connaissance m'a dit : « Je n'aurais jamais pu deviner que c'était de toi ». Mon père n'écrivait pas,

donc je ne sais pas quel aurait été son style. Ce qui est sûr, c'est que je n'utilise pas le mien dans cet ouvrage. C'est une voix beaucoup plus autoritaire et j'use d'un vocabulaire que je n'avais jamais employé, que je ne connaissais même pas, à dire vrai.

*Vous parlez beaucoup, dans le livre, de la manière dont votre père a été élevé. En creux de son enfance, on lit une critique de notre société patriarcale. : Je ne pense pas que les petits garçons naissent violents, violeurs ou harceleurs sexuel. Ils sont conditionnés à le devenir. On leur interdit, au nom de leur genre, de ressentir des émotions, de la tendresse, de la tristesse, d'avoir des doutes, d'être vulnérable ou encore d'être curieux de certaines choses. Refuser cela à un individu, c'est lui refuser son humanité. Pourtant, on apprend surtout, voire uniquement, aux petits garçons à gagner, dominer, frapper, vouloir le pouvoir et à ignorer leurs sentiments. C'est ainsi qu'on leur enseigne à devenir des hommes violents. C'était sûrement encore plus vrai à l'époque de mon père. Les choses changent un peu.*

*Doit-on alors les excuser, ces hommes, sous prétexte qu'ils n'ont pas choisi d'être biberonnés à la masculinité toxique ? : Non. Je pense qu'il y a une différence entre explication et justification. Mon père ne se justifie pas dans le livre. Il essaie simplement de comprendre ce qu'il est arrivé : comment il a pu devenir le genre d'homme qui fait ce genre de choses. Il ne dit pas «C'est ok, c'est normal», mais « Laissez-moi regarder ce qui s'est passé pour comprendre comment c'est arrivé ». Ça n'excuse pas les gens, ça ne veut pas dire qu'ils ne sont pas responsables. Mais il est important de prendre le problème à la racine. Si nous ne remontons pas à l'origine de la violence chez les hommes, nous ne parviendrons jamais à changer notre société. Quelles sont nos options ? Continuer à punir les gens, à les mettre dans des prisons, et entretenir le cercle de la violence ?*

*Il y a un peu de Donald Trump dans le personnage de votre père... : En effet, il y a énormément de similitudes entre mon père et «le prédateur en chef». Je ne nomme jamais le président des États-Unis actuel. J'ai fait ce vœu quand il a été élu et j'essaie de m'y tenir. Je sens qu'il se nourrit de ça, il aime trop que les gens disent son nom, peu importe la raison. Donc oui, lui et mon père ont des traits de caractère en commun. Notamment, les sentiments de toute-puissance et de toute légitimité. On retrouve aussi chez eux un grand narcissisme, un besoin de se donner de l'importance, l'impression que l'on peut juste «attraper» ce que l'on veut quand on le veut. Mais aussi une incapacité à se rendre compte de ses erreurs, à se remettre en question et la tendance à toujours faire de soi la victime de la situation. Ils ont en commun d'avoir été des enfants adorés, mais jamais aimés. Et, bien sûr, ils ont dû tous les deux se couper très tôt de leurs émotions.*

*Trump et votre père étaient «adorés mais pas aimés» ? : L'adoration, c'est la projection idéalisée que quelqu'un porte sur vous. Vous devez vous y conformer pour être apprécié par l'autre. L'amour, lui, est inconditionnel : on aime quelqu'un pour ce qu'il est, et non pour ce qu'il fait ou ne fait pas. Mon père, par exemple, était «le petit roi» [elle le dit en français]. Il était celui qui allait restaurer le patronyme familial, rapporter de l'argent au foyer... Du coup, il n'avait pas le droit de douter, de pleurer, de s'inquiéter. Il a grandi en cachant ses sentiments à la cave et, un jour, ils ont refait surface et le Shadow man, comme je l'appelle dans le livre, est arrivé. Je pense que c'est le cas de beaucoup d'hommes. Ils sont privés de leur humanité. Alors, quand les gens disent plus tard : « Mais comment a-t-il pu faire ça ? », j'ai envie de répondre : « Comment aurait-il pu ne pas le faire ? ». S'il n'a pas pu ressentir, pleurer ou être lui-même, pourquoi ne ferait-il pas ça, en effet ?*

*Dans le livre, vous semblez davantage dénoncer le passage à l'acte de votre père, plutôt que ses pensées pédophiles : tout le monde peut avoir des pensées sexuelles confuses et compliquées à propos de ses enfants. C'est normal. Ce qui fait de nous des adultes, c'est de dire «ça, c'est inapproprié». Le problème, c'est que les parents ne sont jamais préparés à ressentir tous ces sentiments. On pourrait imaginer des groupes de paroles où ils pourraient se confier, échanger. On sait combien d'enfants sont sexuellement abusés dans leur cercle familial... Pourquoi sont ils si*



nombreux ? Et encore, je pense que les chiffres dont on dispose sont en-deçà de la réalité. Nous ne parlons pas de ce dont nous devrions parler.

*Que dire à ceux qui vous reprochent de ne pas parler des violences et des abus que subissent aussi certains hommes ?* : Il existe des hommes abusés. Oui. Mais, avez-vous regardé les statistiques ? Déjà, pourquoi est-ce qu'il faudrait que ça soit l'un ou l'autre ? On peut gérer la question des hommes en même temps ou après, mais pourquoi est-ce que c'est cela que l'on m'oppose en contre-argument ? Quel est le rapport ? Je n'ai jamais compris ! Ok, quelques hommes sont abusés, et... ? Est-ce que cela annule les milliards de femmes dans le monde qui le sont aussi ?

*Cet ouvrage sera-t-il adapté en pièce de théâtre, comme l'a été « les Monologues du vagin » ?* : Oui, en janvier 2021 à New York. Pour l'instant, on imagine deux acteurs sur scène : une version jeune et une version adulte de mon père. Je pense que beaucoup de femmes paieraient très cher pour voir un homme s'excuser. Après tout, c'est quelque chose que l'on ne voit jamais. Je pense aussi que ça sera très profond de voir un homme faire ce chemin-là.

*Est-ce que c'est un exercice que vous recommanderiez aux autres victimes ?* : Nous avons lancé un site internet : [The Apologybook.net](http://TheApologybook.net) et nous encourageons les abuseurs à envoyer leurs excuses à leur victime. Nous avons reçu deux ou trois lettres d'hommes qui s'excusent, pour l'instant. J'espère qu'il y en aura davantage. Nous avons aussi des groupes d'hommes qui font ce travail d'écriture. Et il y en a d'autres qui lisent le livre à haute voix. Mon rêve serait de prendre un groupe de six ou huit hommes, et qu'ils puissent prendre un an pour travailler sur leurs excuses et leur réhabilitation. Le filmer à la façon d'un documentaire nous donnerait une idée de ce que les hommes peuvent accomplir comme travail sur eux-même.

Par ailleurs, beaucoup de femmes m'ont écrit pour me dire qu'elles s'étaient adressées à elle même une lettre d'excuses signée du nom de leur abuseur et que ça avait été très utile. Je pense en effet que l'on peut soigner des parties de nous-même en se disant ce que l'on a besoin d'entendre. En revanche, ce n'est en aucun cas une prescription que je fais : c'est une proposition. Il y a d'autres chemins, d'autres moyens. Chacun peut trouver celui qui lui convient.

## **18 - Interview : Violences conjugales : le procureur à l'origine de la prise en charge des hommes violents - [www.dalloz-actualite.fr](http://www.dalloz-actualite.fr)**

Jean-Pierre Valensi a créé le Home des Rosati à Arras. Une institution pionnière dans la prise en charge des hommes auteurs de violences conjugales. Il nous raconte comment cette structure a vu le jour en 2008. Matignon a même lancé, le 25 novembre dernier, un appel à projets pour dupliquer des centres du même type dans toutes les régions.

*La rédaction : Comment avez-vous eu l'idée d'une structure dédiée aux hommes violents, alors qu'il n'en existait pas en 2008 ?* : J'étais procureur à Arras à l'époque. Partant de mon expérience de magistrat, j'ai senti qu'il manquait un autre versant à la protection des femmes victimes de violence. Les mesures d'éloignement possibles, la ligne de téléphone 3919... cet ensemble constituait déjà la réponse immédiate à ce type de délinquance. À côté, la justice devait jouer un rôle en matière de prévention de la récidive. Or, sur ce terrain, il manquait des actions de fond concernant les hommes violents. Les foyers qui existaient jusque-là n'étaient pas des structures dédiées. Ils mélangeaient les mis en cause sans distinguer le motif de leur prise en charge. Par conséquent, dans ce type de structure, ces hommes n'étaient pas réellement confrontés à leurs actes. Il ne faut pas se voiler la face : la violence est souvent alimentée par l'alcool, par les stupéfiants ou le chômage.

Si on les mettait dans des foyers que l'on pourrait appeler de « droit commun », ils en revenaient encore plus vindicatifs et leur risque de récidive en était accru. Je me suis donc dit qu'il fallait créer un foyer qui comprendrait une prise en charge multidisciplinaire - psychologique, médicale, sociale - des hommes violents, qui leur serait entièrement dédiée afin de mieux appréhender les causes profondes de leur violence et ainsi réduire les risques de récidive.

*La rédaction : Arras a donc été précurseur dans ce domaine... ?* : À Arras, la communauté urbaine était, déjà avant 2008, très impliquée dans la politique de la ville sur ce point, en partenariat avec la préfecture et le parquet. La ville avait créé quelques années auparavant un poste de travailleur social au commissariat, pour faire émerger les plaintes des victimes. La femme victime était reçue par ce travailleur social qui pouvait l'orienter et lui donner les facilités pour formaliser ensuite sa plainte auprès de l'agent. Ce poste permettait à des femmes qui avaient peur de porter plainte ou ne savaient pas comment le faire d'aller jusqu'au bout de leur démarche. Il m'est alors apparu qu'il fallait aller encore plus loin, en se tournant vers la prise en charge des auteurs dans le cadre d'un foyer dédié. Le projet a donc pris forme, mais il n'a pu voir le jour que grâce aux subventions des élus, compte tenu de son besoin de financement important.

*La rédaction : Combien de temps vous a-t-il fallu pour monter ce projet ?* : Deux ou trois ans. On a dû passer des conventions avec les organismes HLM, les psychologues, les associations de lutte contre les violences conjugales. On s'est également appuyé sur le point d'accès au droit de Saint-Nicolas-lez-Arras.

À l'origine, on voulait recevoir plus de huit personnes. Mais, compte tenu du budget réduit, cela n'a pas été possible. Les fonds qui ont pu être récoltés l'ont été dans le cadre de la politique de la ville, le parquet n'ayant pas de moyens financiers pour un tel projet. Le nombre de personnes accueillies dans la structure a également été limité par un obstacle administratif. Au-delà de huit personnes, la maison aurait en effet dû être équipée d'un deuxième escalier. Pour toutes ces raisons, la structure n'a finalement accueilli que huit personnes. Comme vous pouvez le constater, rien n'a été simple dans la mise en œuvre de ce projet.

*La rédaction : Combien coûte une structure comme celle-ci ?* : La mise de départ n'a pas été très élevée, contrairement au coût de fonctionnement annuel, qui lui représente 130 000 €. Au départ, une partie des fonds provenait de la préfecture, de la communauté urbaine et de la politique associative de l'État. On a aussi demandé l'appui des organismes HLM.

*La rédaction : J'ai entendu dire que votre initiative a été moyennement accueillie par la magistrature... :* On ne peut pas vraiment dire cela. Mon projet a été accueilli certainement dans une certaine indifférence, mais j'ai reçu l'appui inconditionnel des élus de la communauté urbaine d'Arras, ce qui a été décisif car, pour monter un tel projet, il faut une réelle volonté d'aboutir. Par exemple, lorsqu'en 2009-2010, j'ai voulu dupliquer ce projet à Chambéry, où je venais d'être muté comme procureur, sa mise en œuvre n'a pas pu aboutir par manque d'adhésion totale des élus, malgré l'appui de la mairie.

Ce n'est qu'aujourd'hui, plus de dix ans après sa conception, que le modèle du Home des Rosati est repris sur le plan national parce qu'il a fait ses preuves en matière de prévention de la récidive.

*La rédaction : Selon votre expérience, pensez-vous que les services de police doivent être mieux formés ?* : Je pense qu'effectivement, il y a un besoin de formation. Il faut aller plus loin que la simple prise formelle de la plainte. Il faut une attention particulière, pour que la victime se sente en confiance et que les langues se dénouent, un peu sur le modèle de ce qui s'est fait à Arras.

*La rédaction : Quel regard portez-vous sur les annonces du gouvernement en matière de lutte contre les violences conjugales ?* : Marlène Schiappa s'est beaucoup investie sur les mesures urgentes. Le téléphone grand danger, le déploiement des procédures judiciaires prioritaires, la prise de plainte facilitée, la formation des policiers et gendarmes.

Toutes ces mesures vont, me semble-t-il, dans le bon sens. Par ailleurs, l'annonce de la duplication du Home des Rosati sur l'ensemble du territoire ne peut être que saluée. Maintenant, compte tenu du coût de fonctionnement élevé de ce type de structure, cette duplication nécessitera des financements conséquents sur le long terme. Je n'en connais pas le chiffrage précis.

*La rédaction : Quel est votre avis sur le terme féminicide, qui est de plus en plus employé dans l'espace public ?* : Étymologiquement parlant, le terme homicide recouvre le crime commis envers

l'être humain en général, que ce soit une femme ou un homme. Cependant, phonétiquement, force est d'avouer qu'homicide semble renvoyer plutôt à un crime spécifiquement commis envers une personne de sexe masculin. Il faut donc faire preuve de pragmatisme et parler de féminicide pour qualifier un meurtre commis sur une femme. Ce n'est sans doute pas justifié sur le plan lexical, mais qu'est-ce qu'un champ lexical pour un sujet aussi important que la mort d'une femme.

## DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

**19 - Causerie #47, « Après #Metoo, le cinéma peut-il être féministe ? » - 22 janvier 2020 - Centre Hubertine Auclert**

Toujours en partenariat avec Commune image, le Centre Hubertine Auclert vous propose sa seconde causerie "féminisme et pop-culture". Le thème ? Après #Metoo, le cinéma peut-il être féministe ? Le cinéma - à travers le public nombreux qu'il touche - occupe une place importante dans nos vies et contribue à véhiculer des modèles identificatoires. Deux ans après la mobilisation #Metoo, plusieurs questions méritent d'être posées :

Le secteur du 7ème art a-t-il véritablement pris la mesure du phénomène ? Les professionnel-le-s sont-ils prêt-e-s à modifier la représentation des femmes à l'écran à travers des rôles plus présents, plus puissants et plus diversifiés ? Le cinéma peut-il devenir féministe ou bien pratique-t-il le feminismwashing ?

Les intervenantes :

Geneviève Sellier, professeure émérite en études cinématographiques à l'Université Bordeaux Montaigne, créatrice du site "Le genre à l'écran" ;

Brigitte Rollet, autrice de « Femmes et cinéma : sois belle et tais toi » et de l'enquête «Where are the women directors in European films ? » ; Véronique Ataly, association AAFA-Acteurs et Actrices de France Associés, commission "Tunnel de la Comédienne de 50 ans"

> Je m'inscris à la causerie <

*Mercredi 22 janvier 2020, 19h-21h ; Commune Image, 8 rue godillot 93, St Ouen.*

*Contact : Julie Muret, chargée de l'accompagnement des associations et des syndicats, 01 75 00*

**20 - « Quelle histoire des femmes et du genre depuis 20 ans ? » - Association Mnémosyne - 1<sup>er</sup> février**

L'association Mnémosyne - pour le développement de l'histoire des femmes et du genre - propose une journée d'étude exceptionnelle à l'occasion de ses 20 ans d'existence : 3 tables rondes, dont "Quelle histoire des femmes et du genre depuis 20 ans ?"... L'événement sera introduit par Michelle Perrot et conclu par un cocktail.

*1<sup>er</sup> février - Université Paris II Panthéon-Assas Salle des Conseils - 12 place du Panthéon, 75005 Paris. Entrée libre, dans la limite des places disponibles. Inscription obligatoire par mail ici.*